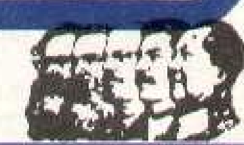
l'Humanité Rouge

BIMENSUEL 3 F
No 60 du 4 septembre au 18 septembre 1979 Supplément à l'Humanité rouge No 1120



LE DROIT DE CHOISIR

La bataille de la diffusion

A la fin du mois d'août, la souscription atteint la somme de 36 millions de francs. Comme nous le soulignions dans notre dernier numéro, même si l'objectif des 40 millions n'est pas atteint, c'est un énorme effort qui a été accompli depuis le mois de mai où elle se montait à 7 millions de centimes.

Mais ce succès reste précaire. Une étape a été franchie mais les mois d'été sont traditionnellement des mois de faibles rentrées financières et cette année n'a pas fait exception. Or, les échéances des factures du deuxième trimestre continuent de tomber et malgré des économies substantielles, nos dettes sont encore importantes. D'autre part, vu les faibles rentrées des mois de juillet et août, nous nous retrouvons en ce mois de septembre avec une situation difficile (18 millions à payer). C'est pourquoi, dès ce numéro de rentrée nous appelons tous nos lecteurs et tout le Parti à ne pas relâcher les efforts et à poursuivre les initiatives telles celle de la journée de souscription du 24 juin dont nous avons donné quelques échos dans le numéro 57. (N'oubliez pas de nous en faire part).

Il s'agit d'associer le plus largement et de manière très souple des lecteurs, amis, sympathisants à notre effort de souscription.

Mais nous ne saurions nous contenter de faire appel à la souscription.

Le véritable moyen pour alléger nos difficultés, c'est d'augmenter la diffusion. Déjà, des succès ont été détenus depuis la diffusion de masse des 9 et 10 juin (Voir encadré sur la foire d'Alès).

La généralisation des initiatives de ventes de masse mensuelles par les cellules devrait permettre d'aboutir à ce résultat. Pour y contribuer au cours du mois de septembre, nous mettons en particulier à votre disposition ce numéro spécial ayant pour thème la contraception et l'avortement (sujet qui est à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée nationale).

Vous pouvez passer vos commandes à l'administration du journal.

Nous vous demandons aussi de ne pas attendre pour vous abonner ou vous réabonner ou faire abonner vos amis et envoyer vos réglements.

En avant pour gagner cette bataille de la diffusion et de la souscription.

Emile REBIERE

Le 24 août à Alès ...

A la foire du 24 août à Alès, qui rassemble des milliers de personnes de tout le département, nous avons tenu un stand du Parti et avons vendu, entre 10 heures du matin et 17 heures de l'après-midi, soixante-cinq bimensuels, dix-sept brochures régionales et quelques autres publications.

Cent vingt-six francs (65 F plus 61 F) ont été récoltés pour la souscription de l'*Humanité rouge* (vente de toupies en bois et photos faites par des camarades de Lozère plus l'argent de la vente de la brochure régionale).

Tout près de nous, il y avait des stands du PCF, de la CGT et du PS. Nous avons eu des discussions avec tous ces militants et il faut ajouter que près de 90 % des personnes qui ont acheté notre presse étaient membres ou sympathisants du PCF et de la CGT (plus de 80 % d'ouvriers, quelques paysans et employés).

S'abonner, c'est aussi soutenir le journal

ABONNEMENT

BIMENSUEL

	Pli ouvert	Abt de soutien	Pli fermé
1 an	75 F	100 F	150 F
6 mois	38 F	50 F	76 F
3 mois	20 F (7 No)	30 F	40 F

Faits vécus, croqués sur le vif, témoignages, expériences font la force d'un magazine. Nous manquons de tels faits pour développer notre nouvelle rubrique *Vécu* et donner une prise plus réelle à notre journal. Mais nous avons aussi besoin d'une rubrique courrier des lecteurs variée. Alors n'hésitez pas, envoyez vos critiques, vos impressions, après la lecture du journal. Envoyez vos correspondances au :
Comité de rédaction bimensuel
Humanité rouge. BP. 61-75861 Paris cédex 18

l'Humanité Rouge

ORGANE CENTRAL DU PCML

Sommaire

Editorial

Le fil de l'actualité

International

Magazine

Le bimensuel paysan, *La Faucille*, organe du Parti communiste marxiste-léniniste, reprendra sa parution le 12 septembre.

Directeur politique : Jacques Jurquet. *Rédacteur en chef :* Henri Jour. *Rédacteurs : Intérieur :* Pierre Burnand, Jacques Duroc, Joël Fabien, Catherine Lemaire, Pierre Marceau. *International :* Annie Brunel, Henri Berthault, Jean Schubert. *Culturel :* Léon Cladel, Estelle Delmas, Frédéric Lachaise, Pierre Valsa. *Secrétaire de rédaction :* Guy Lanrivain. *Administration :* Arthur Lepuy, Henri Bernard, Sophie Retz. *Imprimerie La Nouvelle. Directeur de publication :* André Druesne.

L'Humanité rouge BP 201 - 75926 Paris Cédex 19 CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire No 57952 Distribution NMPP. Dépôt légal 3e trimestre 1979. Directeur de publication : André Druesne. Imprimerie La Nouvelle.

13

Avortement - Contraception :

Une liberté provisoire
Une liberté conditionnelle

Interviews de médecins de membres du Planning familial de Marseille

La pilule de demain



9

Ça flambe sur les prix

Des explications économiques
Colère en Vaucluse



32

Philosophie

Nouvelle droite Vieilles idées

Le débat de l'été
réalisé par Léon CLADEL

Plus que jamais, travailler à l'unité de la classe ouvrière !

Déclarations fracassantes, interviewes multiples, échanges de lettres plus ou moins publiques, les deux mal-mariés de l'Union de la gauche semblent aux yeux de nombreux travailleurs se livrer à une « guéguerre lamentable », peu faite pour gonfler le moral et préparer la riposte massive indispensable de la rentrée. Qu'ils s'en défendent ou non, ils s'inscrivent d'entrée, l'un et l'autre, dans la perspective des élections de 1981. Chacun tirant les leçons de leur dernier congrès, un de leurs objectifs est de refaire, autour de leur personne, l'unité de leur parti. Mais surtout de marquer des points par rapport à l'autre. Le PCF ambitionne de redevenir le premier parti d'opposition et veut donc illustrer sa capacité à diriger des luttes dures. Quant au PS, il espère bien contraindre le PCF à refaire l'union, même s'il renvoie l'échéance à l'entre-deux tours des présidentielles.

Force est de constater que dans leur compétition à vouloir instaurer le meilleur rapport de force, le PCF a quelques longueurs d'avance.

Même s'il tente de redorer le blason de son leader à l'occasion de la bataille sur le monopole de l'information, même si ce dernier lance un appel à *« une gauche de salut public »* et entend *« proposer partout, sans délai, toutes les actions communes qui paraissent souhaitables »*, le PS montre son incapacité à proposer un programme d'action immédiatement appréciable, en renvoyant son élaboration à une commission dont les travaux devront être ratifiés par une convention nationale... mi décembre ! D'où les prudences de langage : *« Ne pas mener de combats d'arrière-garde », « Avancer pas à pas ».*

Marchais a su habilement profiter de la situation et occuper le terrain le premier. En appelant à *« l'union à la base, sans compromissions ni illusions »*, le PCF a l'énorme avantage de proposer, lui, *« un programme en neuf points »*, cohérent, repris immédiatement dans sa quasi-totalité par la CGT. Et c'est ce programme que les cellules d'entreprise vont présenter avec un ensemble qui lui donnera d'autant plus de force, justement, comme base à l'union de la gauche. Parions que seront dénoncés comme diviseurs ceux qui ne s'y rallieront pas.

Les retombées sur l'action syndicale

Quant aux syndicats, Séguy, profitant de l'absence de ses partenaires, a fait le premier sa rentrée le 7 août. Il entend bien que ses troupes le suivent et démontrent la force de la CGT dès la semaine d'action du 3 au 7 septembre. Cette semaine, l'état-major cégétiste la prépare avec soin. Elle reçoit indiscutablement un écho favorable dans la masse des délégués et des structures syndicales. Les réunions de travail des responsables locaux et des délégués d'entreprise se multiplient. L'assistance est nombreuse, la machine est bien lancée. D'autant que les mots d'ordre mis en avant : *« Halte au hold-up sur nos salaires », « Arrêt des licenciements »*, sans oublier la *« prime de cartable de 600 F »* et *« l'augmentation uniforme de 200 F »* sont susceptibles d'être immédiatement repris.

De plus, la CGT prend ainsi totalement la CFDT à contre-pied, empêtrée qu'est celle-ci dans les difficultés d'application de la ligne de recentrage, engagée dans une répression contre les opposants, répression dont les formes antidémocratiques (Usinor-Dunkerque en est une des illustrations, mais la méthode semble faire recette) restent à travers la gorge de bon nombre de militants. Entre le « ne pas vouloir chausser des lunettes rouges » de Maire et le péremptoire « nous ne sommes pas pour la globalisation des luttes » de Chérèque, ces mêmes militants, soucieux de la riposte indispensable, ne comprennent plus. Les négociations qui ne mènent à rien, ou pire qui sont perçues comme des capitulations, et qui ne sont précédées d'aucune tentative de créer le rapport de force favorable, ils n'en veulent plus.



Le rassemblement du 23 mars à Paris, un des temps forts de la lutte dans la sidérurgie mais aussi de la désunion et des actions de chapelle. Pour les batailles d'ampleur à venir, il faut en tirer les leçons.

Notre rôle dans ce contexte

Partisans (n'est-ce pas notre mot d'ordre permanent ?) de l'unité à la base et dans l'action, nous travaillerons à sa construction en veillant à ce que cette unité concourt à l'unité de l'ensemble de la classe ouvrière, soit fondée sur une véritable démocratie prolétarienne et ne soit pas dévoyée à des fins politicardes. Nous veillerons donc à ce que les mots d'ordre puissent être repris par l'ensemble de la classe ouvrière, à ce que les divergences sur l'action ne soient pas tenues secrètes, au seul niveau des directions syndicales, mais largement débattues à la base, à ce qu'il n'y ait aucune compromission avec les partis dits de gauche.

Nous continuerons à débattre avec les militants du PCF, en mettant l'accent sur leur conscience de classe et leur volonté de lutte.

Nous nous appuierons sur la volonté d'unité des travailleurs pour s'opposer à ce que cette préoccupation passe au second plan, derrière les règlements de compte de boutique. Notamment, à l'intérieur de la CFDT, nous refuserons de nous laisser enfermer dans une querelle négative aux yeux des travailleurs.

Nous prendrons une part active à toutes les initiatives susceptibles de renforcer la coordination des luttes, au-delà de toute préoccupation d'étiquette. Nous susciterons même, comme nous l'avons fait à Dunkerque, à Denain, à Fameck les rencontres entre les travailleurs en lutte.

Joël FABIEN

EDITORIAL

3 ans de plan Barre

Le gouvernement a jugé préférable de ne pas commémorer en conseil des ministres le 3e anniversaire du plan Barre. Loin de constituer un désaveu ou la sanction d'un échec, c'est bien plutôt le signe du profond mécontentement suscité par ce plan, depuis longtemps synonyme d'austérité et de chômage pour les travailleurs. Sa commémoration serait apparue comme une provocation.

Il est loin le temps ou Barre pouvait, en septembre 1976, le présenter comme un plan de lutte contre l'inflation. Depuis trois ans, la hausse des prix annuelle n'a cessé de dépasser la barre des deux chiffres, pour s'envoler vers des records lorsqu'après la victoire de la majorité aux élections de 1978, le gouvernement a mis en pratique la « liberté des prix » et la « vérité des tarifs publics ». Il n'est point besoin d'aligner beaucoup de chiffres pour le prouver tant ces hausses retentissent sur la vie de tous les jours des familles de travailleurs. A défaut de maintenir l'inflation au dessous de 6,5 % comme il l'avait déclaré, Barre s'est appuyé sur cette fausse promesse pour exhorter les travailleurs à l'effort et aux sacrifices pour abaisser leurs salaires, augmenter les impôts et les cotisations d'assurances-maladies.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres dit-on. La baisse des coûts de production jointe à l'augmentation des prix a permis en effet aux patrons de continuer à faire des profits tout en se montrant compétitifs dans la concurrence internationale.

Favoriser la compétitivité des entreprises est l'un des maitres mots de Barre. N'a-t-il pas prétendu avec cynisme que cette compétitivité, en favorisant l'expansion, était de nature à créer des emplois... après en avoir supprimé !

N'a-t-il pas suscité et organisé la politique de licenciements en déclarant que l'État cesserait d'apporter son aide aux entreprises insuffisamment compétitives, aux « canards boiteux » ? Il s'agissait, en fait, d'accroitre la concentration monopoliste par la fermeture ou la liquidation de nombreuses petites et moyennes entreprises, de procéder à ce que Barre et consorts appellent un « dégraissage » systématique, de restructurer des secteurs de taille comme le textile, puis la navale, la sidérurgie et bien d'autres. Là encore ce sont les travailleurs qui en font les frais. Le nombre de chômeurs dépasse un million huit cent mille, chiffre sans précédent depuis la guerre ; les pactes nationaux pour l'emploi n'ont servi que de replâtrage temporaire évitant un gonflement trop brutal de la masse des jeunes chômeurs et offrant en outre aux patrons une main d'œuvre sous-payée.

Pendant ce temps, l'État a accordé des subventions *considérables* aux monopoles allant jusqu'à faire cadeau aux maitres de forge de leur dette de 38 milliards. Le plan Barre a permis aux plus grands des monopoles d'amasser d'énormes profits. En 1978, selon les « comptes de la Nation », les bénéfices des entreprises ont grimpé de 26 % et le journal patronal l'*Expansion* a pu affirmer récemment de l'année 1979 qu'elle serait « un assez bon millésime ».

Le plan Barre n'est pas un plan conjoncturel, un plan pour deux ou trois ans, un plan ordinaire. Son objectif est de permettre au capital monopoleur de mener à bien un véritable remodelage de l'appareil de production, jugé indispensable pour affronter la concurrence internationale à la suite de l'accentuation prolongée de la crise depuis 1974.

Le plan Barre est la pièce maitresse de la politique de restructuration dont le grand dessein a été maintes fois affirmé par Giscard « rejoindre le peloton de tête des nations industrialisées »... « Rattraper la RFA (Allemagne de l'Ouest) dans dix ans ».

Ceci explique la brutalité de l'offensive anti-ouvrière et antipopulaire de la bourgeoisie. Elle n'a pas hésité l'année dernière à engager une attaque frontale contre un bastion ouvrier en restructurant la sidérurgie. Après avoir réussi, malgré la volonté de lutte et les tentatives de résistance, à signer avec des organisations syndicales une convention sociale qui entérine la suppression de 21 000 emplois, elle entend bien poursuivre son offensive. Les importantes hausses de prix actuelles, la nouvelle ponction de 1 % sur les salaires (au moyen de l'augmentation des cotisations de Sécurité sociale) ne permettent pas d'en douter.

L'expérience de trois années de plan Barre démontre aussi que les négociations à froid ou sans rapport de force suffisant, les tentatives de riposte réelles mais morcelées de la classe ouvrière et des organisations syndicales ne peuvent suffire à enrayer la marche du chômage et la baisse du pouvoir d'achat.

L'offensive de la bourgeoisie est à la mesure des enjeux de la politique de restructuration d'ensemble. Pour espérer remporter des succès, la riposte doit s'élever à la hauteur de l'attaque, contrer la tactique du patronat et du gouvernement, déjouer leurs manœuvres de diversion, unir, en rejetant tout esprit de boutique, la classe ouvrière et l'ensemble des travailleurs pour affronter leurs ennemis.

Lors d'une attaque concentrée contre un secteur particulier, c'est toute la classe ouvrière qui doit se solidariser, comme notre parti l'a préconisé en lançant le mot d'ordre *« Denain, Dunkerque, Longwy, solidarité »*.

Quand l'accent est mis sur la baisse du pouvoir d'achat, la lutte revendicative pour les salaires est néanmoins inséparable de la bataille pour l'emploi car elles convergent contre la même politique (d'ailleurs les patrons s'appuient sur le chômage pour faire pression sur les salaires).

Lorsque le pouvoir prend des mesures de division de la classe ouvrière, celle-ci doit s'efforcer de resserrer ses rangs en particulier autour des jeunes, des femmes et des immigrés frappés par les lois Barre-Bonnet-Stoléru.

Enfin, lorsque le pouvoir s'attaque aux libertés démocratiques pour entraver la résistance qui est opposée à sa politique, c'est tout le peuple qui doit y riposter pour sauvegarder tous les moyens de lutte.

Jean QUERCY

Les raisons de la grève des cheminots

80 à 90 % de grévistes, annoncent les syndicats, une grève exceptionnellement dure pour une période elle-même exceptionnelle. Il faut dire que le mécontentement des cheminots n'est pas nouveau. Ce qui a mis le feu aux poudres, c'est la signature, le 17 août, d'un arrêté ministériel sur le nouveau règlement de la SNCF. La direction décidait, entre autres, la suppression du deuxième agent de conduite et mettait fin unilatéralement aux discussions qui se poursuivaient avec les organisations syndicales. On se souvient que cette question du deuxième agent était au centre de la grève d'une quinzaine de jours à l'automne 1978 sur la ligne Paris-Caen et dans le secteur Montparnasse.

La suppression de ce poste sur les trains va entraîner, à terme, *la suppression de 11 000 emplois*, l'aggravation sérieuse des conditions de travail des roulants et porter atteinte à la sécurité. C'est pourquoi les travailleurs réclament une réduction d'horaire et deux jours de repos consécutifs.

L'autre sujet de mécontentement est celui des salaires. En effet, un contrat salarial d'« austérité » a été signé en juin (sans l'accord de la CGT et de la CFDT) qui limite l'augmentation des salaires à 5 %. Cette situation est d'autant plus inadmissible pour les cheminots que la direction ne se prive pas d'augmenter les tarifs de la SNCF : 7,5 % au mois de mai dernier et une nouvelle augmentation au 1er septembre, qu'on peut estimer autour de 5 % ! En 1978 déjà, les tarifs avaient progressé de 15 %. Quant au trafic banlieue en région parisienne, il a fait un bon de 20 à 22 % au 1er juillet.

Le succès de cette première action montre bien comment les cheminots sont prêts à fêter le 3e anniversaire du ministère de Monsieur Barre. Elle servira probablement de tremplin à l'action prochaine de tous les salariés de la SNCF.

Claire MASSON



PORT-DE-BOUC

Vent d'unité sur le rapide Marseille-Paris

A la gare de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), la direction régionale de la SNCF avait déjà supprimé un poste l'an dernier, détériorant ainsi gravement à la fois les conditions de travail et les conditions de transport des usagers.

Aujourd'hui la direction, s'appuyant sur une baisse du trafic au chantier voisin du port de Caronte, décidait de supprimer sept postes sur ce chantier, imposant par là-même des horaires inacceptables aux cheminots (avec trois heures d'interruption au milieu de la journée !)

C'en était trop. Contre les suppressions de postes et pour des horaires corrects, les cheminots décidaient alors de passer à l'action.

Ils commencent par informer la population de leurs problèmes et montrent qu'usagers et cheminots ont les mêmes intérêts. Ils font signer une pétition en gare et sur le marché.

Le vent de l'unité

Puis, le lundi 20 août à 21 h 07, ils bloquent en gare de Port-de-Bouc le train Marseille-Paris. Ils expliquent par haut-parleur aux passagers du train pourquoi ils sont amenés à ce genre d'action et leur demandent leur soutien. Ils passent leur faire signer la pétition et c'est une nouvelle occasion pour expliquer individuellement à chaque passager quels sont les problèmes des cheminots, quelle est la politique de la SNCF, quelles en sont les conséquences pour les usagers. Malgré la gêne que leur procure cet arrêt inattendu, la quasi-totalité des passagers approuvent les cheminots et signent la pétition.

Le temps passe et la direction contactée dès le début reste invisible une heure et demie après. Pendant que les passagers assistent, du train, au feu d'artifice donné pour l'anniversaire de la Libération de Port-de-Bouc, les cheminots s'adressent par haut-parleur à la population de la ville, venue près de la gare assister à ce feu d'artifice. Ils leur demandent de venir à la gare apporter leur soutien, par leur présence et en signant la pétition, et peu après une cinquantaine de personnes viennent se joindre aux cheminots.

Arrivent alors le sous-directeur et son adjoint qui prétendent intimider les cheminots et faire cesser leur action. Mais contre leur attente, les cheminots se montrent très fermes, pas du tout décidés à se contenter de promesses et de plus des passagers, des habitants de Port-de-Bouc, solidaires des cheminots, les prennent à partie, leur demandant des comptes sur la qualité du transport pour les usagers. Bref, ils passent un bien mauvais quart d'heure !



Les deux directeurs, (l'homme à lunettes) et son voisin barbu dépêchés sur les lieux n'en mènent pas large.

Un type d'action efficace, obtenu par l'unité à la base, l'attention portée aux usagers.

Les cheminots applaudis

Lorsqu'après avoir téléphoné au directeur de Marseille, ils donnent l'assurance qu'il les recevra, en sachant bien que si les revendications des cheminots ne sont pas satisfaites, ils bloqueront d'autres trains, les cheminots décident de laisser repartir le train.

Ils s'excusent encore auprès des passagers pour la gêne causée par ce retard de deux heures et demie, leur recommandant encore une fois de porter des lettres de réclamations à leur gare d'arrivée, de manière à faire pression sur la direction, et ils les remercient de leur soutien. Et lorsque le train démarre, on peut assister à ce spectacle des cheminots et des habitants massés le long du quai qui applaudissent les passagers, tous aux fenêtres qui, eux, applaudissent les cheminots !

Il n'y en a que deux qui n'applaudissent pas : le sous-directeur et son adjoint !

Le lendemain, la direction cédait sur l'essentiel :

— Au chantier de Caronte, le personnel nécessaire est mis en place avec des horaires de travail corrects.

— A la gare, le poste qui manquait a été recréé.

Comme le dit le *Rail rouge* (journal cheminot local du PCML) du 24 août : « *Les cheminots ont obtenu ces résultats par l'action ferme et résolue, l'unité à la base, l'unité dans l'action, la fermeté, la participation de tous à toutes les décisions, l'attention portée aux usagers dont la grande majorité sont des gens du peuple* ».

Correspondant Port-de-Bouc

Les cheminots font signer une pétition pendant leur action à Port-de-Bouc.

L'unité cheminots-usagers.



LE FIL DE L'ACTUALITE

Le Comité de coordination des foyers Sonacotra nous communique :

Au moment où la presse et la télévision parlent de la fête de la fin du Ramadan et où Stoléru et le pouvoir font leur propagande de respect de la croyance des nombreux Musulmans qui sont en France, Stoléru, Bonnet, la Sonacotra et les autres sociétés gestionnaires ADEF, AFRP, etc. font envahir les foyers par des milliers de CRS pour expulser les résidents grévistes :

– le 14 août 1979, sept expulsions au foyer AFRP de Gennevilliers.

– le 23 août 1979, neuf expulsions au foyer AFRP de Saint-Germain-en-Laye ; 17 expulsions au foyer Sonacotra de Sartrouville ;

– le 27 août 1979, quinze expulsions au foyer Sonacotra Neudorf à Strasbourg.

Le 24 août 1979, un délégué d'Ivry membre du Comité de coordination passera devant la commission d'expulsion du territoire français à Créteil.

Des milliers de résidents sont menacés d'expulsion. Leur crime, c'est nos revendications.

Tout cela se passe au moment où le gouvernement et ses médias font toute une propagande sur les droits de l'homme, la France « terre d'asile », la France « terre d'accueil ».

Pour nous, les immigrés, la réalité est tout autre. Depuis le 22 juin, les résidents de Garges-les-Gonesse couchent sous la tente au risque d'y perdre leur santé et la résistance continue.

Au moment où la bourgeoisie française nous réprime à tous les niveaux, les régimes de nos pays d'origine deviennent complices de cette répression par leur passivité.

Le Comité de coordination dénonce cette répression policière et les mesures racistes et antiouvrières du pouvoir et appelle tous les travailleurs français et immigrés à redoubler de vigilance et à organiser une riposte unitaire contre ces attaques.

Le Comité de coordination.

Depuis ce communiqué du Comité de coordination des foyers Sonacotra, les expulsions se sont multipliées. Vendredi matin 31 août, trente-six résidents du foyer d'Aulnay-sous-bois ont été expulsés par la police. Un rassemblement de protestation a rassemblé le soir même trois cents personnes. Les expulsés d'Aulnay ont rejoint le campement de Garges.

Neuf résidents ont également été expulsés au foyer de Bondy, deux à Gennevilliers ; le foyer de Strasbourg-Neudorf a été fermé après de nombreuses expulsions.

Le tribunal d'instance de Melun statuera le 6 septembre sur les demandes d'expulsion concernant deux cent trente-sept résidents d'un foyer Sonacotra de Seine-et-Marne.

Samedi 2 septembre, une soixantaine de personnes se sont rassemblées devant la préfecture de Versailles pour exiger la réintégration des dix-sept travailleurs expulsés du foyer Sonacotra de Sartrouville.

Plus que jamais, il faut renforcer le soutien aux résidents Sonacotra. Une réunion est ouverte aux sections syndicales tous les mercredis au « campement de Garges » où les résidents campent toujours devant leur foyer.



Les mesures de la rentrée ... !

Les roulements de tambour ont cessé. Les mesures du gouvernement en faveur des plus défavorisés sont annoncées. Deux cents francs en plus, mais seulement pour octobre, aux personnes âgées, réduites au minimum-vieillesse (1 150 F) à savoir deux millions de personnes ! Quand même.

Un coup de pouce aux allocations scolaires : 400 F contre 198,80 F l'année dernière ; un autre au complément familial 200 F –uniquement pour octobre – soit 600 F.

Mais les conditions d'attribution sont restreintes : ainsi, une famille dont le père et la mère ne touchent que le SMIC (2 152,80 F) ayant deux enfants en âge scolaire, n'ont pas droit à ces aides. Leurs revenus sont trop élevés. En revanche, l'addition des dernières hausses et la majoration des cotisations à la Sécurité sociale diminuent leurs ressources de 250 F par mois.



Ça flambe sur les prix agricoles !

Les explications économiques de Catherine Lemaire

Après la hausse des tarifs publics (7,5 % pour l'EDF, 20 % pour la RATP et 5,5 % pour ce mois-ci), après la flambée des loyers et de tous les produits industriels, ce sont les prix des produits agricoles, fruits et légumes en particulier, qui s'envolent à leur tour. Ces hausses, si elles viennent frapper durement les consommateurs, sont le reflet d'une politique qui n'en épargne pas pour autant les petits paysans et petits producteurs de fruits et légumes qui voient leurs prix à la production baisser d'année en année tandis que les produits qu'ils achètent aux monopoles subissent la hausse générale des prix. Le gouvernement et les médias imputent ces hausses à un manque de concurrence. Les dirigeants du PCF dénoncent les importations qui viendraient casser les prix intérieurs. Qu'en est-il en fait ?

Manque de concurrence ?

Mais, pour ce qui est des produits manufacturés qui connaissent une hausse continue des prix, la concurrence ne bat-elle pas son plein ? Avec la liberté des prix, principal moyen du redéploiement accéléré, les firmes dans leur course aux profits s'entre-déchirent dans une concurrence accrue. Et ce sont les plus gros qui l'emportent, entrainant vagues de restructurations et cortèges de licenciements tandis que les marchandises sont ainsi vendues à des prix de monopoles toujours plus élevés. La hausse des prix s'inscrit, en fait, dans cette tendance à la monopolisation de l'économie, propre au capitalisme. Quant à la production agricole, elle ne se situe pas en dehors de ces lois du capitalisme. Son marché est dominé par les monopoles qui imposent leurs conditions aux petits paysans et petits producteurs.

Domination des monopoles

Très rarement, en effet, voit-on de nos jours les petits paysans vendre directement leurs produits sur le marché local. Ils sont contraints de vendre les fruits de leur travail aux trusts agro-alimentaires et au négoce. Ceux-ci font subir quantité de transformations industrielles aux produits agricoles qu'ils ont achetés aux petits paysans ou encore leur font subir un conditionnement sophistiqué (emballage, etc.) ; tout autant d'opérations riches de gros profits pour ces trusts.

Ainsi, d'un côté, les trusts dominant le marché imposent des prix bas lorsqu'ils achètent et vendent à des prix de monopoles très élevés. Cela se traduit donc par une stagnation des prix à la production ; autrement dit par une baisse permanente du revenu du petit paysan à qui il ne reste plus grand'chose une fois que les trusts agro-alimentaires et du négoce sont passés par là.

Spoliés des fruits de leur travail

Sans parler des achats aux monopoles à des prix sans cesse élevés du matériel dont ils ont besoin. Pour preuve, prenons le cas d'un petit paysan du Vaucluse. On lui achète ses pommes à 40 centimes le kilo et elles sont vendues à 6 F le kilo sur le marché tandis qu'il a dû acheter des produits de traitement pour ses pommiers à Rhône-Poulenc, des tracteurs à Renault, etc. Comment faire sinon s'endetter toujours davantage auprès du Crédit agricole ? Tandis que les gros propriétaires fonciers s'étendent à qui mieux mieux et sont couverts de ristournes et cadeaux divers. Et ceci, sans parler des mesures gouvernementales ayant pour objectif de liquider la petite production paysanne. Comme la nouvelle loi-cadre d'orientation qui prévoit, entre autres, de sélectionner les aides de l'État pour ne plus les accorder qu'à un petit nombre de producteurs soigneusement choisis.

Certes, les spéculations, tout comme les importations, dans certains cas, peuvent venir renforcer ces hausses. Mais les expliquer par cela, c'est ne pas voir que c'est le capitalisme qui est la cause de la ruine des petits paysans et petits producteurs à la campagne et de la vie chère pour tous les travailleurs.

Catherine LEMAIRE

Prix à la production

Colère en Vaucluse

Hausse vertigineuse des prix. A la radio, à la télévision, on pleure depuis quelques jours sur cette « fatalité » qui tombe sur tous les consommateurs ! A croire que le pouvoir n'y peut rien. Et de nous donner de bons conseils pour l'achat des fruits et légumes. Des reporters de la télé ont voulu faire une enquête sur le circuit de distribution du producteur au consommateur. Le négoce, comme par hasard, leur a claqué la porte au nez pour ne pas divulguer les superprofits qu'ils font sur le dos des producteurs et des consommateurs.

Souvent, on rencontre l'incompréhension totale par rapport à cette hausse : on en fait retomber la cause sur les paysans et l'on en déduit facilement que tous les paysans sont riches et qu'ils « tirent tant qu'ils peuvent sur la corde ».



Le négoce prend plus sur un kilo de ce produit qu'il en coûte au producteur toute l'année pour produire le kilo.

Pourtant on est très loin du compte : il faut que ces incompréhensions se clarifient, que l'on montre concrètement où en sont les choses du côté des petits et moyens paysans.

Pour la première fois, les prix s'envolent à la consommation alors qu'ils baissent à la production. D'habitude, les hausses qui intervenaient à la consommation étaient le résultat de légères augmentations à la production.

Voici un tableau montrant clairement les variations des baisses en 1979 par rapport à la moyenne de 1977-1978. Elles vont de moins 25 % à moins 78 % en 1978.

Le négoce prend plus sur un kilogramme de ce produit que ce qu'il en coûte au producteur toute l'année pour le produire. Calculons les frais d'un agriculteur qui sème en plein champ un hectare et demi de melons de deux variétés différentes : gros pecou et doublon :

12 heures de labour à 70 F l'heure . . . . .840 F
2 000 kg d'engrais à 98 centimes le kilo . . . . 2 000 F
4 rouleaux et demi de plastique à 280 F le rouleau . . . . 1 260 F
Graines : doublon 1 kg . . . . .310 F
Graines gros pécou : 1 kg . . .180 F
Traitements :
1 kg benlate . . . . .180 F
4 bidons Afugan à 68,50 F . . . . .274 F
300 kg fluidosoufre . . . . . . .411 F
20 kg dithane . . . . .400 F
Engrais liquide . . . . .340 F
Total frais :
. . . . 6 195 F

De cet hectare et demi de melons, on va environ ramasser 14 000 kg. Il est difficile de faire actuellement la moyenne des variations du melon sur toute la campagne. Elle doit se situer environ autour d'un franc le kilo.

Ce qui fait de revenu brut :
. . . . 14 000 F

La différence est de :
14 000 F moins 6 000 F, ce qui fait . . . . 8 000 F.

Il faut compter, de plus, 600 heures de travail en tracteur ou sans tracteur entre préparer du terrain, semer, mettre le plastique, traiter, ramasser.

Ce qui fait l'heure de travail à 8 000 F divisée par 600 F. Cela donne 13,30 F.

13,30 F de l'heure. Et l'on n'a pas compté là-dessus l'amortissement du matériel, son usure, les frais du gas-oil, les soucis, l'esprit de responsabilité et d'organisation qu'exige une melonnière, sans compter les levers à 3 h du matin pour aller traiter.

Non, on ne peut pas dire, exemple concret à l'appui, que le paysan « tire sur la corde ».

— Le scandale est qu'en plus de tout cela, les importations (poires, pommes, raisins de table, tomates) sont encore plus importantes qu'en 1978 et selon les produits de 19 à 65 %, toujours par rapport à 1978, venant ainsi diminuer encore le revenu du petit paysan.

Le ton durcit. Malgré le gros travail, le mois d'août a été l'occasion de diverses manifestations et de ventes sauvages dans le Vaucluse. Et ce n'est pas fini. La colère gronde et pourrait déboucher sur des actions encore plus larges et plus dures.

Un agriculteur du Vaucluse.

	Moyenne 1977/1978	1979 calcul au 8 août	Variation	Cours au 8 août
Raisin Cardinal	5,23	3,89	— 25 %	3,00
Pommes Cardinal	2,37	0,53	— 78 %	0,50
Poires Guyot verte + 60 mm	1,54	1,00	— 35 %	1,00
Poires Guyot jaune	2,05	1,55	— 24 %	1,50
Poires Williams verte + 60 mm	2,09	1,27	— 39 %	1,15
Melons de plaine	2,20	0,98	— 55 %	0,90
Melons de Coteau	3,38	1,51	— 55 %	1,40
Tomates rondes	1,36	0,98	— 35 %	0,80
Tomates Roma	1,13	0,70	— 38 %	0,60

DIGNE

5 000 éleveurs ovins manifestent

A Digne, le 25 août, cinq mille paysans éleveurs ovins, bergers ont manifesté leur colère contre les nouvelles mesures qui dans le cadre de la Communauté économique européenne doivent instaurer la libre circulation de la viande ovine pour le plus grand profit des firmes multinationales.

Le négoce anglais est très impatient de voir s'ouvrir les frontières anglaises. Il entretient avec la Nouvelle Zélande, très grosse productrice, des relations de marché quasi-inépuisable. Il importe à l'heure actuelle 250 000 tonnes de viandes néo-zélandaises. Le prix de l'agneau néo-zélandais est de 3 F le kilo. En Grande-Bretagne il est de 10 F à 12 F. Il est sûr et certain qu'avec des carcasses vendues 23 ou 24 F à la production en France, c'est la ruine certaine pour les petits et moyens éleveurs. En haut lieu, on comptabilise la chute des cours à environ 20 % à 40 %.

Pour compenser cette perte, le pouvoir compte accorder une prime dégressive de 10 % à 12 % en attendant que les éleveurs disparaissent.

Ceux-ci ne veulent pas d'une assistance qui ne les empêchera pas de disparaître. A Digne, le 25 août, des éleveurs ont pris la parole pour contester le verbiage inefficace des dirigeants syndicaux. Ils ont appelé tous les éleveurs à des actions plus dures et plus efficaces.

Correspondant Sud-Ouest



Avignon, le 24 août : des agriculteurs organisent la vente des produits au prix de production.

Et pourtant, c'est bon le melon !

Une salade 3 F, voire 4 F, un melon 6,30 F, un kilo de pommes entre 5 et 6 F. Voilà les tristes constatations que tout un chacun d'entre nous a pu faire dans les magasins, sur les marchés. Au coin d'une rue, une vente sauvage, un énorme camion immatriculé dans le Lot-et-Garonne ou dans la Drôme ou ailleurs, ses portes béantes, nous laisse découvrir le spectacle réjouissant de tonnes de pêches rebondies, de melons odorants et mûrs à point, à un prix, pour nous consommateurs des villes, bien en dessous des prix « officiels ».

Alors les explications ne manquent pas : météorologie, fatalité, jamais circuits de distribution et spéculation.

En 1976, c'étaient les pêches à bon marché qui faisaient défaut: La raison ? Le gel.

Oui, effectivement, il avait gelé. Mais les gros propriétaires avaient pu installer des aspersions anti-gel, donc écouler leur production, mais à prix élevé.

Et en 1977 ? Deux millions de choux fleurs ont été détruits en Bretagne. Ils étaient payés 70 centimes à la production et vendus entre 2,50 F et 3 F à la consommation. Les cultivateurs ne s'y retrouvaient pas. Dix pour cent de la récolte a été détruite, l'État paysant 0,60 F par kilo détruit.

L'hiver 1977, c'était aussi la hausse de 30 à 40 % en un mois sur les poireaux, les carottes, les oignons, les salades. Pourquoi ? A cause du gel. Mais pourquoi ces tonnes de poireaux bloqués à Rungis pendant la hausse, qui ensuite inondèrent le marché ? Et pourtant, en 1977, le gouvernement avait déclaré haut et fort qu'il allait freiner les marges des grossistes. Barre confia à M. Eveno *« d'examiner le fonctionnement des circuits de distribution de certains produits agricoles et alimentaires frais »*. Les conclusions du rapport furent particulièrement édifiantes : *« La marge des grossistes ne pourra être supérieure de plus de 75 % à la marge des hausses de l'année précédente »*.

Nos melons de 1979 à 5 F, 7 F le kilo ont suivi la même pérégrination. Les fruits sont achetés trop peu cher aux petits producteurs qui ne parviennent même pas à rembourser le prix de la semence, pendant que les monopoles dominent les marchés. Les trusts de la distribution se graissent le museau, le gouvernement impose la TVA : c'est le retrait. (*)

Nathalie VILLOTIERS

Retrait : les pouvoirs publics proposent une somme — en général dérisoire — pour que les paysans détruisent leurs récoltes. Là aussi, les gros s'y retrouvent, les inspecteurs des pouvoirs se contentant bien souvent de compter les caisses vides après destruction.



L'arrivée de Mitterrand au palais de justice.

MONOPOLE DE LA RADIO-TELEVISION

Mitterand inculpé

Ces émissions interdites ... !

Mitterrand, Fabius et Parmentier inculpés *« d'infraction à l'article 33-bis de la loi du 7 août 1944, relative à la radiodiffusion et à la télévision, pour la diffusion de deux émissions le 28 juin à Paris et le 30 juillet à Montpellier ».*

Bien que tous trois députés, ils ne bénéficient pas de l'immunité parlementaire puisque les poursuites judiciaires engagées contre eux ont débuté après la fin de la session à l'Assemblée nationale. Ils encourent donc une peine d'emprisonnement d'un mois à un an et une amende de 10 000 à 100 000 F.

Que recherche le gouvernement par une telle démarche ? Quels intérêts veut-il sauvegarder sous le prétexte de la défense du monopole de la diffusion ?

Les giscardiens n'ont-ils pas usé eux-mêmes de radios « libres » ? Une preuve : radio-fil-bleu à Montpellier a été mise en place juste avant les élections de 1978, ainsi en cas de victoire de l'Union de la gauche, ils auraient eu recours à des radios de type Radio-fil-bleu.

Il s'agit pour le gouvernement d'user à son gré des mass-media ; ainsi pour les élections européennes de 1979, il a accordé la quasi-totalité du temps d'antenne à Veil, Chirac, Mitterrand et Marchais.

N'y avait-il que quatre listes qui se présentaient ?

Et dans cette distribution des rôles, n'a-t-il pas gardé un morceau de choix pour la liste Veil, appuyée par de nombreux discours de Barre ?

Pour maintenir son contrôle sur la télévision et sur la radio, le gouvernement frappe les radios libres susceptibles de le gêner. Les animateurs de Radio-fil-bleu, accusés d'infraction au monopole de la diffusion, ont bénéficié d'un non-lieu. Par contre, un traitement tout différent est infligé aux autres radios libres. L'animateur de Radio-93, Jean Ducarroir, condamné à une amende, Yvonne Huriez et Gilbert Deharbe, co-gérants de la librairie Les Dégling's d'où émettait Radio-93 condamnés aussi à une amende de 3 000 F chacun. Entre autres, Radio-93 a donné la parole à des travailleurs portugais. Victimes d'un incendie dans leur foyer, ils ont témoigné de leurs conditions d'hébergement.

Saisie de matériel de Radio-libre-59, l'arrestation de trois de ses animateurs... ils sortaient d'un meeting de l'UOPDP en 1978.

L'évacuation en février 1979 par les CRS des sidérurgistes qui occupaient l'émetteur de télévision de Bois de Châ, pour passer des diapositives sur leurs luttes.

Si la justice a inculpé Mitterrand, c'est que par le biais des radios libres, le PS pouvait décupler les possibilités d'expression dont il dispose déjà à la télévision et à la radio.

Cette inculpation exprime, par ailleurs, la fermeté du gouvernement à museler la presse écrite, orale, tous les moyens d'expression qui lui échappent.

La dernière loi « interdisant l'affichage sauvage » n'est ni plus ni moins une restriction d'expression aux organisations pauvres. Pouvons-nous imaginer une comité de locataires, par exemple, s'offrir à coups de millions de grands placards publicitaires exposant leurs revendications ?

Nous savons, par expérience, combien de difficultés il faut affronter pour éditer un quotidien et un bimensuel comme les nôtres, surmonter les barrières financières, croiser le fer avec les NMPP, assumer d'être hors du circuit d'Hersant, subir et perdre de l'argent dans les procès qu'on nous intente, comme celui de Le Pen, il y a deux ans.

Donc, se battre contre l'inculpation des animateurs de radios-libres, lutter pour l'existence de la presse écrite, défendant les intérêts des travailleurs font partie de la même campagne : arracher droit de cité et d'expression.

Nathalie VILLOTIERS

DOSSIER Renouvellement de la loi Veil

Avortement-contraception Un droit

Dossier réalisé par Magali Pellegrin, Sylviane Sensi, Hervé Dastar (Bouches-du-Rhône)

Le droit de choisir

La feuille d'automne emportée par le vent balayera-t-elle aussi une liberté bien imparfaite mais chère à nos luttes ? Les vertueux animateurs de l'association « **Laissez-les-vivre** » s'agitent, la loi sur l'avortement, qui porte le nom de la présidente du Parlement européen, doit être revue et corrigée par l'Assemblée nationale. Simple routine qui verra la même loi entérinée définitivement ? Rien ne permet de le dire.

Tous ceux qui s'étaient ligués pour maintenir la loi de 1920, tous ceux qui poussaient de hauts cris aux avortements du MLAC, les défenseurs de fœtus et les apôtres de la natalité fourbissent leurs armes. Interdire l'avortement, ils peuvent en rêver mais ils savent que c'est impossible : ils ont vu la force du mouvement d'avant 1975. La bataille se situera certainement au niveau des amendements pour semer d'embûches l'accès à l'avortement.

Et rien n'indique que le gouvernement soit prêt à défendre une position « libérale ». Faisons le bilan depuis l'accession de Barre aux commandes. N'a-t-on pas vu nos libertés se réduire comme une peau de chagrin, nos droits bafoués ? La nouvelle législation sur l'avortement sera à la stricte mesure du rapport de force que nous réussirons à forger.

Et que l'on ne nous embarque pas dans de faux débats. Les **convictions des chrétiens**, nous les respectons mais ils sont les premiers à dénoncer l'attitude de la hiérarchie ; le **respect de la vie**, nous en sommes d'ardents défenseurs mais commençons par respecter la vie des femmes ; la **natalité est en baisse** et Monsieur Debré revendique cent millions de Français ; qu'il songe à l'avenir qu'il leur prépare et pourra-t-il leur proposer un emploi ? **L'avortement deviendrait une méthode contraceptive** ? Allons donc hypocrites, aucune femme n'avorte de gaieté de cœur ! Développez l'information sur la contraception et l'on évitera 80 % des causes d'avortement.

Voici les éléments d'un dossier généralement connu. L'avortement, l'information sur la contraception sont un droit : celui d'avoir les enfants que nous voulons ; un droit que nous avons acquis et durement conquis.

Au rendez-vous de l'automne, manifestons notre volonté de le défendre ! Les prises de position unanimes des associations populaires, des syndicats (y compris FO) nous invitent à la plus large unité.

Nous voulons que toute femme — quel que soit son âge ou sa nationalité — ait le DROIT et les MOYENS d'avoir ou de NE PAS AVOIR un enfant.

1) Le droit et les moyens d'avoir un enfant.

Quand nous le désirons. Le droit au travail, au logement, à la sécurité sociale, etc. Des mesures qui garantissent ces droits et non des mesures d'assistance.

2) Le droit et les moyens de ne pas avoir un enfant, quand nous ne le désirons pas.

A – Le développement de la contraception. L'éducation sexuelle dès le jeune âge. L'emploi des mass-média pour l'information de tous. La multiplication des « centres de planification et d'éducation familiale » avec des horaires adaptés aux besoins des femmes. La généralisation de l'information sur la sexualité, la maternité, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, dans les quartiers, les entreprises et les établissements scolaires.

B – Le droit à l'avortement. L'abrogation définitive de la loi de 1920. (Article 317 et 318 du Code Pénal). L'abrogation de toutes les mesures restrictives, répressives et dissuasives contenues dans la loi Veil du 17 janvier 1975. L'ouverture dans les établissements hospitaliers publics ou privés de centre d'interruption volontaire de grossesse. **Le remboursement par la Sécurité sociale** de l'interruption volontaire de grossesse et des frais y afférant. L'aide médicale gratuite systématique pour toutes les autres femmes.



Rassemblement à Marseille en juin 1979.

Quand l'illégalité était assumée par des milliers de femmes et d'hommes

Interview du docteur Roger Fels

Du Manifeste des 343 premières avortées, en avril 1971, à la loi Veil, en janvier 1975, s'est développé tout un mouvement qui a entrainé dans la lutte des milliers d'hommes et de femmes, unis par la commune volonté de rejeter un arsenal juridique rétrograde, de choisir d'avoir des enfants au lieu de les subir. A Marseille, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) s'était structuré par quartier. Nous avons demandé à l'un des premiers militants, le docteur Roger Fels, de nous parler des ces « MLAC de quartier ».

Pouvez-vous nous retracer les grandes étapes de la lutte à Marseille ?

— Au départ du mouvement du MLAC, c'est un peu la conjonction d'abord d'une profonde demande populaire, d'un développement du mouvement des femmes, d'une mobilisation des médecins progressistes et l'apport d'une technique qui, si elle n'avait pas existé, aurait donné un caractère autre au mouvement.

Les grands évènements qui ont marqué le mouvement :

— En premier, c'est l'appel des *« 180 salopes »* qui déclaraient qu'elles avaient pratiqué sur elles-mêmes un avortement. Cet appel a été fait à propos d'un procès d'avortement qui n'a pas eu trop d'ampleur par lui-même. Ce manifeste a surtout eu un impact au niveau des intellectuels.

— Le procès de Bobigny, quant à lui, a eu plus de retentissement (novembre 1972).

— Le troisième point important a été l'affaire de Grenoble où, déjà, des avortements avaient été pratiqués par la méthode Karman et où un médecin a été inculpé. Là, il y a eu un grand bruit et tout de suite une mobilisation populaire avec beaucoup de monde.

Comment les MLAC de quartier sont-ils nés ?

— A Marseille, ça a très bien marché, c'était un point fort. Ainsi, actuellement, les femmes n'ont pratiquement pas de problème d'avortement dans la région. En fait, ici, ça a commencé à bouger au moment de l'affaire de Grenoble, ou un peu avant.

Au départ, il n'y avait qu'un MLAC central et une permanence une fois par semaine (début 1973).

En même temps, nous continuions les voyages en Hollande qui partaient le vendredi soir près de la gare Saint-Charles et le premier centre d'avortements a été créé : nous avons loué un appartement dans un quartier et nous l'avons aménagé. C'était juste après le procès de Bobigny et les avortements étaient complètement illégaux mais pas clandestins.

Ça s'est organisé sur ces trois pôles matériels et puis, très vite, il y a eu un afflux de gens. Il était difficile de faire face à la situation. En fait, nous en avortions un certain nombre et celles que nous ne pouvions pas avorter partaient en Hollande.

A ce moment-là, deux courants se sont affrontés au MLAC de Marseille : un courant trotskiste qui voulait faire une pratique symbolique de l'avortement et une agitation politique autour ; il s'agissait donc de faire quelques avortements mais surtout pas de répondre à la carence du pouvoir ; l'autre courant pensait qu'il ne s'agissait pas de gérer la pénurie du pouvoir. Mais la pratique d' avortements était un moyen de pénétrer dans les masses, donc, *« faisons ce qu'on peut faire, mais faisons-le, c'est-à-dire implantons-nous dans les quartiers »*.

Face à la demande de plus en plus importante, la création de MLAC de quartier a été décidée et le premier MLAC de quartier créé a été celui de Saint-Antoine où justement j'ai milité.

Là, nous tenions une permanence dans une maison de quartier de Saint-Antoine. Ce qui était intéressant d'une manière générale, c'est que par notre pratique, on s'est retrouvé avec des militants non politiques, en forte proportion.

En plus de notre pratique d'avortements, il y a eu des épisodes d'agitation qui ont pris essentiellement deux formes : des meetings avec une participation populaire très importante car il y avait eu une' pratique avant et aussi des actions au niveau des hôpitaux, par exemple accompagnement de femmes qui voulaient se faire avorter, action auprès des patrons, etc. Lorsque la loi sur l'avortement est passée, certains MLAC sont morts de leur belle mort, d'autres ont continué à fonctionner.

Qui s'est mobilisé pour cette bataille de l'avortement ?

— Au départ, au niveau de la sensibilisation, c'est parti des femmes. Au niveau impact, militantisme, etc., c'est parti des médecins progressistes ; mais très vite, l'aspect médecins progressistes est devenu secondaire et c'est devenu réellement un mouvement de femmes.

Quelle était l'activité d'un MLAC de quartier ?

— Depuis la création des MLAC de quartier, les demandes étaient réparties suivant d'où elles venaient. Au départ, on commençait par une réunion de groupe, nous étions en général au minimum cinq militants. Au début de la réunion, il y avait une intervention orale expliquant le sens de notre mouvement, cet exposé était assez court. Ensuite, on expliquait la méthode Karman, enfin nous passions aux problèmes individuels. Nous faisions deux à quatre avortements par semaine.

Dans les « quartiers Nord », nous faisions les avortements à domicile car la méthode Karman le permet et nous pensions que c'était mieux.

Le choix entre les femmes qui étaient avortées à Marseille et celles qui partaient était fait par rapport à l'âge de la grossesse et aux problèmes matériels et sociaux (garde des enfants...).

Les militantes du MLAC avaient, quelque temps avant, un entretien avec la femme qui devait être avortée afin de lier connaissance et cette même militante était présente aussi le jour de l'avortement pour apporter un soutien moral.

On demandait aux femmes avortées de venir quinze jours après donner de leurs nouvelles et pour venir parler à celles qui venaient pour demander un avortement.

Dans votre pratique médicale, qu'est-ce que cela vous a apporté de nouveau ?

— En temps que médecin psychiatre, j'ai uniquement une relation intellectuelle avec les gens tandis qu'au MLAC, en plus de l'assistance psychologique que j'apportais, j'avais aussi une efficacité manuelle immédiate qui m'apportait personnellement quelque chose. Il y avait la possibilité d'apporter une réponse immédiate aux gens et ce n'est pas rien.

Interview recueillie par
Sylviane SENSI

Qu'est-ce que la méthode Karman

Par aspiration (avec ou sans anesthésie)

Il s'agit en fait d'une méthode d'avortement que le psychologue américain Karman a ramenée de République populaire de Chine.

Le principe est d'aspirer le contenu de l'utérus grâce à un dispositif faisant le vide après avoir doucement dilaté l'orifice du col de l'utérus avec des dilatateurs de tailles progressives.

Le mieux est de pratiquer l'aspiration à six semaines de grossesse, soit huit semaines après le premier jour des dernières règles. A cinq semaines, l'utérus est encore trop petit et il n'est pas facile de pénétrer à l'intérieur ; à sept semaines, l'œuf est deux fois plus gros qu'à six semaines, il est donc nécessaire d'employer une canule plus grosse ; l'aspiration est toutefois possible jusqu'à dix semaines maximum de grossesse, mais elle est plus longue qu'à six semaines.

L'aspiration se fait avec une canule en plastique souple de six à huit millimètres de diamètre, munie d'un orifice à son extrémité et de deux encoches sur les côtés. On relie cette canule à un bocal grâce à un tuyau et on fait le vide dans le bocal grâce à une trompe à eau ou à un moteur.

Cette intervention dure environ un quart d'heure, peut très bien se faire sans anesthésie, les douleurs ressenties sont variables selon les femmes, mais bien souvent comparables à celles des règles difficiles. La femme repart après l'intervention, elle devra prendre des antibiotiques, ne pas avoir de rapports pendant huit jours, ne pas se baigner, ne pas prendre de douches vaginales, pour empêcher toute infection. Très rares sont les cas de complications.

1950-1975
25 années de lutte

1920-1923 : Deux lois natalistes adoptées après la boucherie de 1914-1918 qui interdisent l'avortement et toute information contraceptive.
1942 : Renforcement « moraliste » par le gouvernement de Vichy de la loi de 1920.
1945 : Retour pur et simple à la loi de 1920.
1956 : Fondation du Planning familial (ex-Maternité heureuse).

Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) lutte depuis 1956 pour la parenté responsable, pour que chacun ait la possibilité légale et matérielle :

— De dissocier sexualité et procréation.
— De disposer librement de son corps.
— De pouvoir choisir le moment de la venue d'un enfant.

Son but est de propager la contraception en France et de faire modifier la loi de 1920 qui l'interdit.

En 1961, les premiers centres d'accueil s'ouvrent à la population... dans une illégalité qui durera plus de six ans.

C'est à cette période qu'apparait ainsi l'importance du travail d'éducation auprès des jeunes et de la population.

1962 : L'Ordre des médecins menace de sanctions les médecins favorables au planning et s'oppose à tout changement de la loi de 1920.
1967 : Vote de la loi Neuwirth sur la contraception mais pas de décrets d'application.

La contraception n'est plus interdite en France... c'est tout ! Mais la publicité pour la contraception est toujours interdite.

1970 : Projet de loi Peyret : autorisation de l'avortement par un « tribunal » de trois médecins en cas de viol, inceste, malformation.
avril 1971 : Manifeste de 343 femmes avortées. Aucune poursuite.
Novembre 1972 : Procès de Bobigny : acquittement pour l'avortement d'une mineure.
Avril 1973 : Création du MLAC. En juin 10 031 médecins sont contre l'avortement libre.
Juillet 1973 : Décrets d'application de la loi Neuwirth de décembre 1967. Circulaire Fontanet introduisant un début d'information sexuelle dans l'enseignement secondaire.

Décembre 1974 : Loi sur la contraception améliorant la loi Neuwirth.
18 janvier 1975 : Loi sur l'interruption volontaire de grossesse suspendant pour cinq ans la loi de 1920.

L'AVORTEMENT :

Une liberté provisoire Une liberté conditionnelle !

Interview de Annie Gerbault du Planning familial

Après le succès des six heures sur la contraception et l'avortement à Marseille, au mois de juin 1979, nous avons interrogé Annie Gerbault, membre du Mouvement pour le Planning familial de cette ville, sur les perspectives pour la prochaine rentrée parlementaire qui doit discuter de la loi Veil, votée en 1974 pour cinq ans. Quand sera-t-elle discutée ? Il n'y a pas de date précise.

Que risque-t-on exactement lors de la discussion parlementaire ?

— Au pire, de retomber sous le coup de la loi de 1920. Vous savez qu'on est en liberté provisoire du côté de la loi Veil puisqu'elle n'a été votée que pour cinq ans, donc en octobre... elle n'existe plus.

Je pense quand même que l'abrogation serait un pas en arrière trop important. Ce sera certainement beaucoup plus subtil, en y ajoutant des mesures encore plus restrictives. Car, elle est déjà très restrictive. Si on peut dire qu'on est en liberté provisoire, on est aussi en liberté conditionnelle. C'est-à-dire qu'il faut avoir moins de dix semaines de grossesse, être majeure, résider en France. La loi autorise la contraception mais pour l'avortement par contre...

Quelles mesures pourraient être ajoutées ?

— C'est Debré qui en a parlé. Un comité devant lequel passeraient les femmes (comme en Suisse) et ce serait les médecins qui décideraient si leur cas relève de la « détresse ». Car, en fait, la loi Veil parle de cas de détresse. La définition de cette détresse est laissée libre pour l'instant.

Debré disait dans un article qu'on accorderait les avortements sans problème à celles qui ont trois enfants...

Ce qui est odieux dans cette histoire, c'est l'idée que l'on puisse demander à une femme de garder un enfant qu'elle ne désire pas pour le bien commun. Ce n'est pas possible ça ! Ce n'est pas pensable ! C'est vraiment être considérée comme un objet, une machine à reproduire !

Une femme ne peut pas faire un enfant qu'elle ne veut pas. Et on arrive à cela pourtant si on oblige les femmes à une grossesse, maintenant, dans l'état actuel de la science, de la contraception.

Autrefois, les femmes se trouvaient enceintes ne l'ayant pas désiré, mais enfin comme c'était le lot commun, on acceptait la grossesse. Maintenant que la contraception existe, on pense donc valablement qu'on peut choisir un enfant quand on le désire, et s'il n'est pas désiré, on a recourt à l'avortement.

Par ailleurs, ce qui a fait beaucoup de progrès, ce sont les recherches contre la stérilité. Ça aussi on en prend plus son parti. Alors qu'avant un couple restait stérile. Maintenant on va essayer de se faire soigner.

Pourra-t-on aboutir à l'abrogation de la loi de 1920 ? A l'inscription au code de la santé ?

— Ce serait le mieux. Nous demandons l'abrogation des mesures restrictives, l'abrogation de la loi de 1920 et que l'avortement ne soit plus au code pénal. Nous demandons l'inscription au code de la santé pour que les femmes soient protégées. C'est très important.

Nous pensons, au Planning familial, que les délais sont un faux problème. Cela affole les gens : « S'il n'y a pas de délais, mais enfin les femmes vont avorter à quatre, cinq, six mois ». Alors que ce n'est jamais une partie de plaisir que d'avoir un avortement. (1)

Marseille est une des très rares villes qui statistiquement répond à la demande d'avortement des femmes. Qu'en est-il ?

— Nous envoyons les femmes qui arrivent dans les délais en hôpital. Mais ils sont insuffisants. C'est tout. Pendant les vacances, ils tournent au ralenti. L'année dernière, et il y a deux ans, les hôpitaux ont fermé quinze jours, un mois et nous avons connu la ruée comme au temps du début de la loi Veil : vingt à vingt-cinq personnes l'après-midi, ici, affolées, ne sachant pas où s'adresser. Nous étions obligées de les renvoyer aux cliniques qui font quand même leur beurre.

Peut-on encore aujourd'hui parler de trafic financier sur le dos des femmes qui désirent avorter ?

— Puisque les hôpitaux ne suffisent pas, nous sommes bien obligés de les envoyer dans les cliniques dont nous avons l'assurance que c'est à peu près correct (2). Et il parait qu'il y a encore des cliniques... Des femmes nous téléphonent : « On nous demande de main à la main, en dessous de table, en plus ».

Et le remboursement par laSécurité sociale ?

— C'est une injustice criante que l'avortement ne soit pas remboursé par la Sécurité sociale. Une fois de plus, ce sont les plus défavorisées qui en pâtissent. (3)

Et il y a des trafics avec la Sécurité sociale. En fait, ça coûte plus cher à la Sécurité sociale, parce que pour se faire rembourser de toutes façons, les médecins prescrivent quatre à cinq jours de clinique, que les femmes ne font pas forcément d'ailleurs... mais que la Sécurité sociale paye !

Il faudrait autoriser la publicité des moyens contraceptifs ?

— Il faudrait mieux voir ça dans les devantures des pharmacies que la publicité pour les produits amaigrissants.

Les médecins commencent à avoir une formation mais on ne s'attaque pas au problème sérieusement. Il faudrait qu'il y ait davantage de centres qui soient à la portée des gens.

Pour en revenir à la rentrée parlementaire du mois d'octobre, quelles actions envisagez-vous ?

— Si cela passe tout de suite, ou après octobre, je ne sais pas trop dans quel climat cela va passer. Il faudra se mobiliser. C'est quelque chose de très important.

Le Planning a prévu dès le **6 octobre** puisque la rentrée parlementaire a lieu le 2 octobre, de faire un rassemblement à Paris. Toutes les femmes se rassembleront le 6 octobre pour se montrer.

Dans toutes les provinces, dans toutes les grandes villes, il y a des collectifs du style du collectif de Marseille pour préparer le rassemblement.

Interview recueillie par Magali Pellegrin.



En noir, impossible d'avorter. En gris, possible mais difficile.

Document réalisé par *F Magazine* en 1978.

(1) QUELQUES CHIFFRES A PROPOS DES AVORTEMENTS TARDIFS.
2 % des femmes qui ont avorté l'ont fait après trois mois. Ce sont des avortements thérapeutiques ou la conséquence d'histoires dramatiques. Rarement des avortements par simple refus de l'enfant. Aucune femme n'a envie de se faire avorter à cinq mois.

(2) LIEU ET PRIX DES IVG
Les avortements se pratiquent : 38 % en hôpitaux ; 55,3 % en cliniques privées ; 0,5 % en cabinets privés ; 0,4 % en centres d'orthogénie ; 5,5 % à l'étranger.

(3) LES PRIX
Prix DDAS : 771 F ; Hôpital 500 F. 25 % des femmes ont payé plus que le prix DDAS ; 8 % des femmes ont payé plus de 1 500 F.

MFPF Mouvement français pour le planning familial.
94 bd Masséna / 9 villa d'Este, 75013 Paris ☎ **584 84-18.**

un enfant si je veux quand je veux.

Les évêques, les chrétiens et l'avortement

Le 23 avril 1979, une assemblée d'hommes, célibataires, le conseil permanent de l'épiscopat français, adoptait une déclaration sur l'avortement. Entremêlée de considérations généreuses, les positions les plus archaïques de l'Église sont réaffirmées. Plus, non contente de culpabiliser des milliers de femmes, d'intervenir dans le débat politique, la hiérarchie catholique voudrait dicter sa loi au corps médical. Les meilleures réponses à cette déclaration sont venues des chrétiens eux-mêmes. C'est pourquoi nous publions ci-dessous des éléments du texte des évêques intitulé *« L'accueil de l'enfant à naître »* et des extraits de lettres de lecteurs du journal *La Vie* (hebdomadaire chrétien d'actualité – Avril 1979).

La position des évêques

(...) Dans les circonstances actuelles, les évêques de France croient nécessaire d'affirmer à nouveau, avec le pape et les épiscopats du monde entier que *« l'avortement est la suppression d'un être humain, un acte de mort, une faute grave. C'est un mal pour la société »*.

(...) Ainsi, nous sommes les témoins d'une dégradation des mentalités ; un acte grave devient banal et, pour l'opinion, indifférent. Il s'agit bien d'une régression morale à laquelle nous ne pouvons nous résigner. L'Église est consciente du devoir urgent d'éduquer les jeunes générations notamment, au respect de toute vie humaine.

(...) En fait, beaucoup ont eu recours à l'avortement qui n'y auraient jamais pensé auparavant. Des pressions sont exercées sur les femmes par l'opinion publique, l'entourage, la famille, le père lui-même, pour supprimer l'enfant, et cela parfois pour des raisons de simple convenance (...)

(...) Par vocation, les médecins sont au service de la vie. Le corps médical porte, en fait, le poids d'actes d'avortement dont la décision appartient à d'autres. Leur rôle social en est dénaturé.

On en vient parfois à préconiser l'avortement comme un droit, sinon comme un moyen de contraception.

Extraits de lettres de lecteurs du journal *La Vie* (hebdo chrétien)

(...) Les évêques disent non à l'avortement ; ils ne peuvent faire autrement mais pourquoi ne crient-ils pas avec autant de force contre l'inégalité sociale, l'armement, les multinationales, la torture, l'injustice, afin que la vie qui est déjà là soit respectée ? Ont-ils consulté quelque femme, quelque couple, pas seulement des chrétiens ?

(...) Personne ne parle des milliers de jeunes enfants qui ont eu la chance, grâce à la loi Veil, de conserver leur mère. Veut-on maintenant, à nouveau, condamner à mort des mères de famille et faire des orphelins qui, eux, sont vivants ?

Le problème est là. Car l'avortement clandestin réapparaitra.

(...) L'avortement clandestin est une calamité, et bien plus, la condamnation qui s'attache à l'avortement paraît confiner au « tabou » plus qu'à l'honnêteté : il y a tant d'autres crimes pour lesquels on est tellement plus compréhensifs, pour ne pas dire complaisants !

Si on s'occupait un peu de faire en sorte qu'il n'y ait plus jamais de femmes en état d'avorter ? C'est-à-dire plus jamais de violence, de possession, de domination ou simplement d'indifférence dans l'acte sexuel ?



A Lourdes, une assemblée d'hommes célibataires dit non à l'avortement. (Photo *La Vie*)

(...) Cette grossesse me rendait malade physiquement et je recommençais une dépression. Après avoir, je crois, bien réfléchi, en conscience — nous sommes tous les deux chrétiens — nous avons décidé de me faire avorter. Quel soulagement après !

Je regrette simplement d'avoir été obligée d'en arriver là et d'être rejetée par l'Eglise et excommuniée (...) Je ne comprends pas que les prêtres, les évêques, le Pape jugent des choses qu'ils ne peuvent pas comprendre ! Huit jours avant de me savoir enceinte, j'étais « contre » l'avortement, révoltée à l'idée que l'on pouvait faire « ça ». Je jugeais moi aussi les autres femmes comme des criminelles. Mais, quand j'ai été concernée, j'ai vu le problème différemment. J'étais dans un tel état que j'aurais fait n'importe quoi, j'ai même pensé au suicide.

(...) En ce qui concerne l'Eglise, je vous avoue, bien qu'étant catholique, ne pas être toujours d'accord avec elle en ce qui concerne ces problèmes. Je regrette que ces questions soient traitées par des groupements d'hommes, célibataires de surcroît. Il y a inévitablement une ignorance, une méconnaissance des réalités vécues à l'intérieur de vies de couples, de familles, sans parler d'une bonne dose d'hypocrisie (...)

C'est à chaque couple de réfléchir, de juger, de prendre conscience, d'agir en adultes responsables.

L'Eglise devrait d'ailleurs s'élever avec autant de force (que sa voix est faiblarde !) quand il s'agit de génocides, d'exploitation des faibles par les forts, de l'écrasement des êtres par leurs conditions de vie.

Vécu



« Je n'imaginais pas qu'il était aussi difficile d'avorter ! »

Combien de fois entend-on cette phrase au Planning de Marseille. Une femme est arrivée l'autre jour, c'était sa... huitième démarche. Elle était allée chez son médecin qui lui a dit qu'elle était enceinte : *« Je connais un chirurgien qui fait des avortements, allez-y de ma part »*. Elle va chez un vieux monsieur chirurgien qui lui déclare : *« J'en ai fait dans le temps, mais maintenant je ne fais plus ça. Mais allez chez mon ami gynécologue »*... qui le prend très mal ! *«Comment, mais je ne fais pas d'avortement ! Retournez chez votre médecin »*. Elle retourne chez son médecin qui est en congé. Elle va chez son remplaçant qui l'envoie au centre Saint-Pierre qui est un centre de... contraception. Il ne lui a pas donné l'adresse exacte alors qu'il est très difficile à trouver. Elle y est allée deux fois. Au centre, on lui a dit : *« Ici, on s'occupe de contraception. De toutes façons maintenant, vos dates sont dépassées pour aller à l'hôpital. Allez au Planning familial »*.

Elle est tombée un soir où il y avait un gynécologue qui lui a trouvé une solution. Elle n'en revenait pas. Elle était abasourdie. Je me suis dit : *« Mon Dieu, peut-être que cette jeune fille ne veut pas avorter ! »* Elle m'a dit : *« J'ai tellement fait de démarches et que vous me disiez " oui, c'est possible ", je n'arrive pas à le réaliser ! »*.

Il fallait encore qu'elle voit un cardiologue, qu'elle aille se faire faire une prise de sang, qu'elle revienne... (Extrait de l'interview du Planning).

Voilà les tribulations habituelles pour une femme qui désire se faire avorter à Marseille, ville particulièrement « privilégiée ».

Pourquoi des grossesses non désirées

Méthode archaïque	35,64 %
Arrêt pilule par médecin	45,82 %
Oubli pilule	10,88 %
Méthodes efficaces	6,05 %
Changement de décision face à la grossesse	1,5[illegible] %

Ainsi, plus de 45 % des femmes qui demandent une IVG ont-elles arrêté de prendre la pilule sur prescription des médecins. Cette pratique de l'arrêt-fenêtre non seulement n'a jamais été médicalement justifiée mais est actuellement dénoncée.

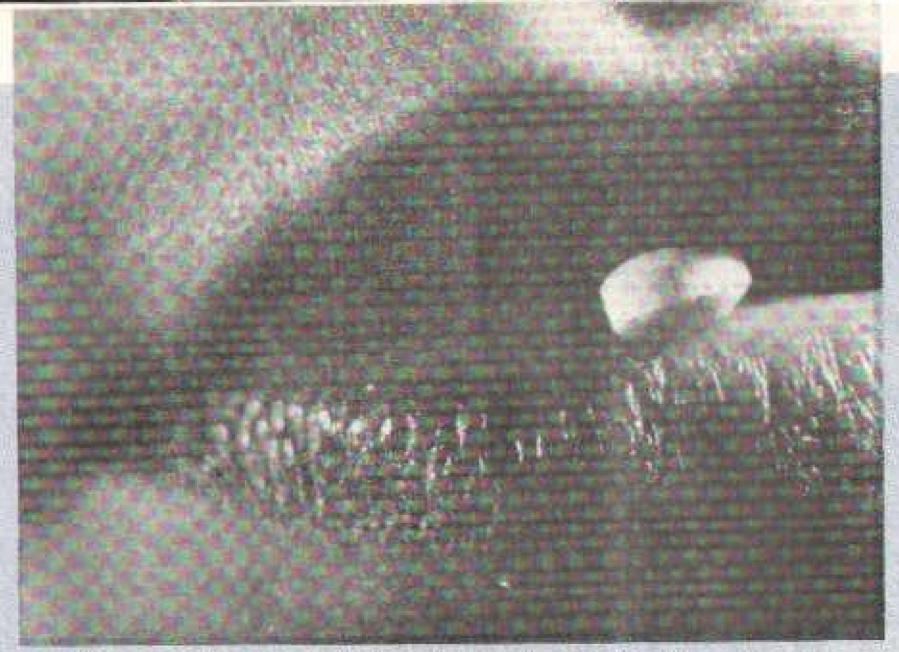
La publicité des laboratoires présente certaines méthodes comme très efficaces (ovules pharmatex, taro-cap...), le stérilet ne présente que 1,5 % des 6 % d'échecs des méthodes dites efficaces.

Plus d'un tiers des IVG sont dues à la persistance des méthodes dites naturelles. Le poids de la conception intolérante de l'Église catholique et la non prise en charge par les grands moyens d'information en portent la responsabilité.

Méthodes archaïques : retrait, température, méthode Ogino.

Méthodes efficaces : stérilet, diaphragmme, pilule.

* Source des tableaux : d'après une enquête réalisée à l'automne 1978 dans les centres MFPF (analyse de 3 868 réponses aux questionnaires)



La pilule de demain

par le docteur J.M. Poncet

Vingt ans après la mise au point de la première pillule, quel chemin a-t-il été parcouru ?

Aujourd'hui, en France, ce sont 28 % des femmes en âge de procréer qui utilisent un contraceptif oral ; ce qui constitue une faible utilisation et diffusion de ce moyen contraceptif.

Pourtant, des progrès importants ont été réalisés, en particulier dans le domaine de la contraception par voie orale chez la femme, même si la pillule qui répondrait aux trois notions d'efficacité, d'innocuité et de simplicité n'existe pas encore.

L'apparition de mini-pillules (Adépal, Minidril, Miniphase) ont sérieusement réduit les risques dûs aux effets négatifs sur l'organisme des œstrogènes. On peut dire aujourd'hui que la contraception par pillule mini-dosées est le meilleur procédé chez la femme de moins de 40 ans si la prescription et la surveillance médicale sont correctes. Il est indispensable de respecter les contre-indications et d'effectuer des examens et bilans réguliers. Il est impensable d'imaginer les pillules en vente libre dans les monoprix.

Les femmes ayant des contre-indications à l'utilisation des œstrogènes peuvent aujourd'hui employer les nouvelles pillules micro-progestatives qui, à l'inverse des autres, ne bloquent pas l'ovulation. Elles sont uniquement à base de progestatif : Exciuten, Milligynon, Microval.

Chez la femme de plus de 40 ans, le stérilet ou les pillules micro-progestatives sont les meilleurs contraceptifs, compte tenu, à cet âge, de l'augmentation du risque cardio-vasculaire.

Quel avenir pour la contraception ?

Les recherches sont nombreuses en ce domaine. Pour les œstro-progestatifs, la mise au point d'une pillule mensuelle s'avère difficile. Par ailleurs, dans les minidoses, il ne semble pas que l'on puisse aller beaucoup plus loin. A signaler la mise au point en Angleterre d'une méthode par aérosol.

Recherche aussi en direction d'un vaccin anti-grossesse mais encore beaucoup de travail.

La pillule pour les hommes : il est beaucoup plus difficile d'arrêter la spermatogénèse chez l'homme que l'ovulation chez la femme. Aujourd'hui, c'est en République populaire de Chine qu'une pillule pour homme vient d'être mise au point.* Son emploi va être généralisé d'ici peu, l'expérimentation sur dix ans ayant été concluante. Il s'agit d'un produit extrait des graines de coton : le gossypol, nécessitant de cinquante à soixante-dix jours de délais pour l'arrêt et de trois mois pour la restauration de la spermatogénèse. Cette pillule est efficace et sans risque, même si elle a quelques effets secondaires identiques à ceux des pillules à base d'œstroprogestatifs.

Docteur Jean-Marie PONCET

*Voir bimensuel No 58 du 26 juillet au 22 août 1979.

A lire

La Contraception, Numéro spécial de *Nous*, magazine de la CSF - 12 F. Le commander 34, Bd Garibaldi - 75015 Paris ou se le procurer dans les unions départementales de chaque région.

La Contraception, plaquette du Mouvement pour le Planning familial disponible dans tous les centres du *Planning* - 5 F

Deux brochures très complètes et à des prix abordables. Elles ont en outre l'avantage d'être très récentes, bien documentées puisque la seconde traite même de la micro-pillule. Et elles s'entêtent à être plus qu'un guide technique et à soulever l'aspect social et politique de la régulation des naissances. A prêter autour de soi.

Clémentine ou la contraception, par les lycéennes du groupe femmes de Balzac. Edition Savelli - 25 F.

L'éducation sexuelle, la contraception en bandes dessinée réalisée par des jeunes. « Si *Clémentine* est née, c'est aussi grâce à des centaines de femmes qui se sont battues pour qu'enfin elles apprennent à se connaître, connaissance de soi, connaissance de l'autre, à se parler et à lutter ensemble pour une vie différente ». Très agréable à lire, au cœur des préoccupations des jeunes, surtout les lycéens et lycéennes.

Notre corps nous-même. Collection Boston, Edition Albin Michel - 35 F « Ecrit par des femmes pour des femmes pour mieux connaître notre corps, mieux nous en servir et mieux vivre ». Un grand effort de langage et d'illustration pour se mettre à la portée de toutes et qui permet de passer outre certains passages très marginaux ou de peu d'intérêt.

Les Interruptions de grossesse. Colloque international organisé par le Planning familial. Edition Tierse - 28 F

Pour tous ceux et toutes celles qui veulent en savoir plus sur la pratique des avortements en France ainsi que sur toutes les questions qui s'y rajoutent et s'y imbriquent, une étude très fouillée et complète.

LE FIL DE L'ACTUALITE

ROUBAIX

Une plainte déposée contre des policiers pour racisme

Dans la soirée du 2 juillet, un car de police est appelé en renfort pour intervenir dans un café de Roubaix.

Les policiers en question, certains d'entre eux en tout cas, font preuve d'une grossièreté que trois consommateurs ne manquent pas de leur faire remarquer. Que croyez-vous qu'il se passe ? Eh bien, les trois furent embarqués ; il faut signaler que l'un d'eux avait, pour son malheur, un physique oriental et un nom arabe, bien qu'il fût français, comme les deux autres. Que faisaient-ils donc dans un « café de bougnoules » ? (sic)

La suite se passe de commentaires : insultes racistes, injures, coups, qui pleuvent en particulier contre le consommateur qui n'avait pas l'heur de plaire aux forces de l'ordre. Après un passage à l'hôpital pour se faire délivrer un certificat d'ébriété (délivré effectivement selon la presse locale, mais sans examen ni prise de sang !), les trois personnes passent le reste de la nuit au poste, avec encore coups et vexations, et ne sont libérées que le lendemain matin, après avoir signé un papier « sinon on vous remet huit heures en cellule ».

Dès le lendemain, les victimes se font examiner par un médecin et portent plainte pour violences. Par la suite, le collectif contre les lois Barre-Bonet regroupant un certain nombre d'organisations (dont le PCML) décide de soutenir les personnes en question et sort un tract largement diffusé sur Roubaix où sont relatés les faits ci-dessus. Le MRAP qui en fait partie, se porte partie civile, en vertu de ses statuts et le maire de Roubaix est invité à en faire autant.

Actuellement, cette affaire en est au stade de l'instruction. Pour le collectif, elle est un moyen supplémentaire pour mobiliser largement la population contre le sort réservé aux travailleurs immigrés.

Un télé-imprimeur pour contrôler les immigrés ...

Une circulaire du ministère de l'intérieur en date du 14 juillet 1979 vient d'être envoyée à tous les commissariats de la capitale et de la région parisienne. Elle annonce, à compter du 16 juillet, la « *mise en place d'un téléimprimeur au service du casier central – plus connu sous le nom d'archives immigrés – pour de nouvelles modalités d'interrogation de ce service* ». Ce système de téléimprimeur, un appareil télégraphique relié sur écran magnétique, permet à tout fonctionnaire de police d'obtenir tout renseignement concernant, précise la circulaire, « *une personne interpellée* », *et ce dans les plus brefs délais.*

La mise en place de ce téléimprimeur « *pour les demandes de renseignements concernant les personnes interpellées* » semble bien trouver sa raison dans la perspective de la nouvelle politique gouvernementale sur l'immigration qui prévoit le départ d'un million de travailleurs étrangers d'ici 1985, et qui vient renforcer le système de contrôle et de surveillance à leur encontre.

Revenir au cheval ?

Augmentation le mois dernier de 22 % sur les tarifs de la RATP, de 5,5 % sur les tarifs de la SNCF, hors-banlieue parisienne soit 13 % de hausse depuis le début de l'année pour le tarif normal et de 18 % pour les abonnés.

Par ailleurs, le gouvernement nous a concocté un projet de loi sur les procès verbaux : 300 F d'amende, payable immédiatement, pour tout « chauffard » qui ne respecte pas les limitations de vitesse, 500 F d'amende pour tous ceux qui roulent à plus de 30 km/h de la limitation de vitesse indiquée, payable immédiatement aussi. Une dérogation pourra être accordée pour payer cette contravention dans le mois qui suit, mais alors elle sera majorée de 100 %, enfin si, au delà d'un mois, elle n'est toujours pas payée, ce sera la suspension du permis. Une seule solution : revenir au cheval !

Mais est-ce moins cher ?



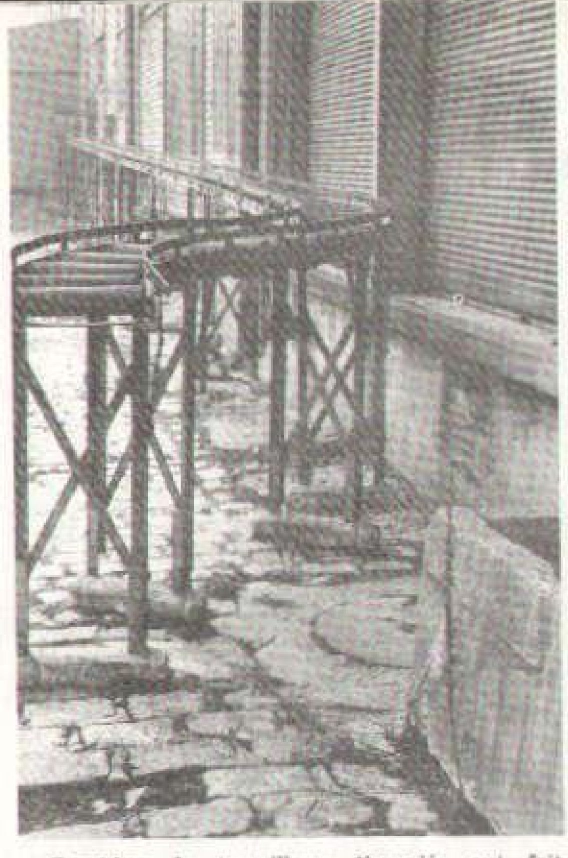
«Il y a le soleil, le ciel et la mer ...»

« Il y a le ciel, le soleil et la mer ». Oui, mais à quel prix et pas pour tout le monde !

« Moins de Français sont partis en vacances cette année. Ils sont partis moins loin et moins longtemps et ont dépensé moins d'argent », voici les conclusions d'un rapport tout à fait officiel.

Une moyenne se dessine, entre quinze jours et trois semaines de vacances seulement. Les campings plus fréquentés que les petits hôtels et les locations meublées. De nombreux d'entre eux sont demeurés dans les terres, la vie y étant moins chère que sur le littoral. La clientèle des restaurants a baissé au profit des self-services et de pizzerias moins coûteuses.

Enfin, le nombre des vacanciers qui ont passé leurs vacances dans leur famille a augmenté alors qu'il avait régulièrement diminué entre 1972 et 1977.



Combien de travailleurs licenciés ont fait rouler les casiers de bouteilles sur ce convoyeur à l'abandon ?

BERCY (PARIS 12e)

Manœuvres politico-financières

une enquête de Frédéric Lachaise

Bercy, c'est aussi les deux mille travailleurs (ouvriers du vin et employés de bureau) des quelques entreprises de négoce et chais qui subsistent. Sur cette importante superficie sous-utilisée, qui constitue déjà telle quelle un remarquable espace vert, ce serait surtout la possibilité d'un aménagement intéressant pour la population du 12e arrondissement et de tout le sud-est de la capitale.

Mais, derrière les épaisses portes capitonnées de la mairie de Paris et de ses bureaux d'études, il se trame tout autre chose. Depuis 1964, Bercy attire bien des convoitises dans la sphère des manitous des partis réactionnaires au pouvoir et de leurs amis financiers et promoteurs. De nombreux projets sont concoctés depuis cette date. On parle successivement d'un « Centre national du vin », d'un complexe diversifié avec deux tours de 170 mètres, d'HLM, de bureaux, etc.

Les jeux du cirque...

On ne sait toujours pas ce qu'il en est au juste en 1972 lorsque la Ville de Paris, propriétaire du terrain, fait démolir une bonne partie des entrepôts « libérés » par les marchands de vin. L'offensive se précise avec l'avènement de Chirac à l'Hôtel de Ville. En 1977, celui-ci place les terrains encore bâtis de Bercy « en réserve » et relance, neuf mois après, l'idée d'un nouveau « Vel d'hiv » pour Bercy (l'ancien vélodrome d'hiver de Grenelle n'ayant jamais eu de successeur depuis le début des années 60). Le préfet Doublet, « célèbre » pour le village olympique de Grenoble en 1968, se voit confier la direction des travaux. D'après ce que l'on sait, ces messieurs songent à un « centre omni-sports » de grand prestige, de dimension « nationale, voire internationale », réservé aux rencontres sportives professionnelles, que le bon peuple ne serait admis à admirer que du haut des gradins. Pas question que les Parisiens viennent y pratiquer un sport de leur choix. Burriez, conseiller du 12e, a même sorti tout net que les enfants des écoles n'auraient pas accès aux installations qui comprendraient surtout, outre le centre omni-sports avec salle centrale de quinze mille places, des bureaux confortables pour les fédérations sportives.

Des objections, les habitants du 12e en ont, eux, et pas des minces : aucune consultation démocratique sur le contenu du projet (simplement quelques bla-bla-bla de chiraquiens entre eux au sein des commissions d'arrondissement et extra-municipale), même pas de débat au conseil de Paris lors du vote du budget. En un mot, le black-out total ! Ça n'empêche pas Pernin-Benouville (les z'élus de la majorité• dans le 12e) d'inventer de toutes pièces un comité « Avenir-Bercy » dont la première déclaration publique est une affiche de soutien sans réserve aux susdits pouvoirs publics... sur un projet même pas publié de manière précise !

Et puis l'argent : la perspective d'une hausse coquette (en plus de celles déjà énormes depuis deux ans) des impôts locaux de Paris ; l'absence totale de garantie sur le maintien des 2 000 emplois à Bercy. En fait, quarante-et-une entreprises employant quatre cents salariés ont déjà reçu leur feuille d'expulsion.

Aucune assurance non plus sur la préservation de l'espace vert Bercy, sur le respect des besoins divers des habitants du 12e.

Vers un nouveau La Villette

En fait, plus l'on se penche sur la question et plus apparait avec évidence un scénario de manœuvres politico-financières qui, du trou des Halles aux « Flanades », en passant par Beaubourg et les abattoirs de la Villette, a permis à des politiciens de la majorité de s'en mettre plein les poches par milliards aux frais du contribuable. Derrière le projet Doublet, on trouve, parait-il, des gens aussi peu recommandables que De Balkany (le réalisateur de Parly 2) et ceux de la spéculation immobilière, De la Malène et consorts ; Dugat (dirigeant du groupe Damoy, également présent dans les conseils d'administration de la chaine Radar, de la Bred et d'un groupe suisse agro-alimentaire) ; Floirat (Matra, Europe 1) qui a déjà touché 170 millions d'anciens francs en 1978 pour les « études préparatoires ». Avec les 125 millions débloqués le 25 janvier 1979, cela fait déjà une belle somme pour un projet ni encore officiel ni précisé ni pourvu d'un calendrier d'exécution. Ajoutons à cela que le trust « Société des vins de France Gévéor » (qui, impliqué dans certains scandales, n'a jamais été beaucoup inquiété) n'est pas le dernier au râtelier : fidèle à une méthode qui a fait sa force, il rachète le plus possible les petites affaires de Bercy de façon à toucher les indemnités d'expulsion tout en les exploitant pour son compte en attendant. Les petits négociants, eux, quand on les réinstalle ailleurs, sont grugés (deux cuves à la place de dix par exemple.)

Il semble que ces messieurs et leurs fondés de pouvoir chiraquiens soient bien décidés à faire passer leur rouleau compresseur sur Bercy... et à actionner le tiroir-caisse.

Un collectif d'organisations s'est mis en place en novembre 1978 pour faire échec à ces menaces (écologistes, parents d'élèves, CFDT, etc.) et commence à informer largement sur le quartier. Une pétition de deux mille signatures a été réalisée en décembre 1978. Ceci dit, la bataille sera rude.

Frédéric LACHAISE.

KAMPUCHEA (CAMBODGE)

Des succès pour la résistance

A l'heure où s'ouvre la Conférence des pays non-alignés, enjeu très important pour le Kampuchea, la résistance se développe. Sur le terrain, la saison des pluies est favorable aux patriotes.

Il est encore trop tôt pour faire le bilan militaire de la saison des pluies au Cambodge. Pourtant, on peut déjà souligner qu'elle a marqué d'importants succès pour les patriotes qui luttent contre l'occupation vietnamienne.

La conversion de toutes les forces armées de libération en petites unités de guerilla très mobiles, insaisissables et capables de porter des coups très durs aux troupes vietnamiennes, est maintenant complètement achevée.

Actuellement, ce sont les agresseurs qui se retrouvent en position défensive. Les pertes sévères qu'ils subissent, la mauvaise nourriture, les défections qui se multiplient dans les rangs de l'armée et de l'administration fantoches qu'ils s'efforcent de mettre sur pied, font que, pour eux, le moral est très bas.

Sur le front diplomatique, la situation du Vietnam n'est pas meilleure. Le temps passé fait justice des mensonges qu'il a montés de toutes pièces. Chacun peut constater aujourd'hui qu'il ne reste rien de la légende du FUNSK, représentant du peuple cambodgien, artisan principal de la prise de Phnom Penh. Rien non plus de cette autre légende selon laquelle le gouvernement dirigé par Pol Pot serait en débandade, écrasé, dispersé, divisé.

Réapparition publique des dirigeants

Les uns après les autres, en bon ordre, on voit réapparaitre publiquement tous ces dirigeants du pays qu'on disait morts ou éliminés : Kieu Samphan, qui dirige la délégation du Kampuchea à la conférence au sommet des non-alignés, Ok Sakun, ancien porte-parole de la mission du GRUNK à Paris, aujourd'hui chargé de mission auprès de l'UNESCO à Genève.

Au sommet des non-alignés : Une délégation du gouvernement du Kampuchea démocratique

Sans doute de mauvaise grâce, Fidel Castro a été obligé de reconnaitre en partie cette situation de fait, en invitant au sommet des non-alignés une délégation du gouvernement du Kampuchea démocratique, en même temps, il est vrai, que le fantoche Hem Sarim. Il se serait volontiers passé d'une telle démarche et ses patrons soviétiques avec lui, s'il l'avait pu. Mais voilà les agresseurs ne sont pas tout puissants. Le tiers monde a clairement montré, dans son immense majorité qu'il se tenait nettement aux côtés du Kampuchea dans sa résistance aux agresseurs vietnamiens.

L'invitation très solennelle faite par la Yougoslavie et la Roumanie à la délégation dirigée par Khieu Samphan, prend aussi une grande signification à la veille de la conférence de la Havane où Moscou s'efforcera de faire prévaloir, par la voix de Castro, ses thèses impérialistes.

Dans une interview exclusive accordée aux correspondants australiens à Djakarta, le vice-président indonésien Adam Malik parlant du Kampuchea a souligné que les non-alignés doivent « reconnaître le gouvernement officiellement établi, que nous l'aimions ou non ; cela signifie Pol Pot ». De son côté, de retour à Bangkok après la réunion des ministres de l'ASEAN (Association des pays d'Asie du Sud-Est regroupant la Thaïlande, l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie et Singapour), le ministre thaïlandais des affaires étrangères a déclaré devant les journalistes : « L'ASEAN considère encore le gouvernement du Kampuchea démocratique comme l'unique gouvernement légitime ».

Le ministre des affaires étrangères de Singapour a fait lui aussi une déclaration similaire en insistant pour que le gouvernement légitime du Kampuchea démocratique soit représenté à la conférence au sommet des pays non-alignés qui va s'ouvrir à Cuba.

Annie BRUNEL

Bien connu des milieux diplomatiques et journalistiques français, porté « assassiné à plusieurs reprises », Mr Ok Sakun participe à une mission diplomatique du Kampuchea démocratique. On le voit ici en compagnie de Mr Chopininto, président du Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France.



DU MONDE ENTIER

USA

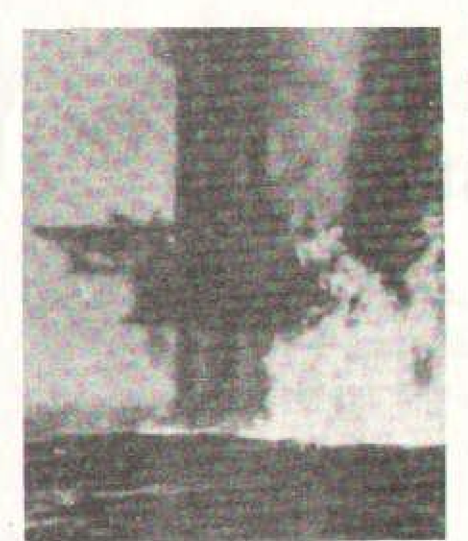
«Le cancer pétrolier»

A la suite de l'accident survenu à Ixtoc One, le puits sous-marin de la société mexicaine PEMEX qui a explosé il y a trois mois, le golfe du Mexique est en train de se transformer en une mer de pétrole. C'est en années que l'on compte désormais le temps que mettront le golfe et ses côtes à redevenir comme avant. La nappe de pétrole menace directement une des zones du monde les plus fécondes en espèces aquatiques rares de toutes sortes : crevettes, crabes, poissons, oiseaux, alligators, etc. Déjà de nombreux pêcheurs mexicains sont ruinés. Dans leur soif insatiable de profits, une fois de plus les monopoles du pétrole ont joué avec la sécurité, provoquant la plus grande catastrophe écologique jamais vue et dont on ne sait toujours pas quand elle s'arrêtera. Fait significatif : on a commencé récemment à en parler beaucoup quand les côtes américaines ont été directement menacées, mais pourtant ça dure depuis trois mois.

CHINE-USA

Important discours du vice-président des Etats-Unis à Pékin

Le vice-président des États-Unis, M. Walter Mondale, vient d'effectuer une visite officielle en République populaire de Chine. Au cours du banquet offert en son honneur, le vice-premier ministre Deng Xiaoping a déclaré : « *La coopération sincère entre les peuples chinois et américains peut exercer une importante influence sur la sauvegarde de la paix mondiale* ». Dans sa réponse, le vice-président Mondale a dit : « *Dans les années 80, les relations entre les États-Unis et la Chine deviendront un rempart principal de la paix mondiale et de la justice* ». Il a conclu en disant : « *Les deux pays devraient élargir et approfondir leurs relations bilatérales et établir entre eux dans les années 80 des relations florissantes dans les domaines commercial, culturel, scientifique et technique.* »



SAHARA OCCIDENTAL

Revirements diplomatiques ?

L'accord entre le Polisario et la Mauritanie, suivi de la mainmise marocaine sur l'ensemble du Sahara occidental, pose à la France un problème délicat. Jusqu'à présent, malgré une officielle neutralité, Paris soutenait en réalité les propositions marocaines et mauritaniennes, mais il semble aujourd'hui probable que la France ne soutiendrait pas le Maroc contre l'Algérie en cas de conflit. A cela trois raisons :

1) Vu la faiblesse de son encadrement, l'armée marocaine est considérée à Paris comme peu sûre.

2) Les intérêts français en Mauritanie seraient gravement menacés en cas de guerilla durable.

3) Le resserrement des liens avec l'Algérie n'est certainement pas de circonstance, il est à replacer dans le cadre de la politique voulue par Giscard en direction du tiers monde.

D'ailleurs, les Américains se montrent prêts à prendre la relève des Français au Maroc et des négociations sont actuellement en cours entre sidérurgistes américains et marocains pour l'exploitation de gisements de minerai de fer au Sahara.

LIBAN

Escalade israëlienne au Sud-Liban

Depuis plusieurs semaines maintenant, tout le Sud-Liban est soumis à un déluge d'obus israéliens. Officiellement, dans la capitale sioniste, on parle de « guerre préventive » contre les Palestiniens. On va même jusqu'à publier le « tableau de chasse » de l'armée israélienne : quatre vingt morts et cent cinquante blessés palestiniens pour ces quatre derniers mois.

La réalité est tout autre. Au Liban, on avance le chiffre de plus de cent civils libanais écrasés sous les bombes israéliennes en une seule semaine ; ces tirs de harcèlement auraient fait plusieurs milliers de morts en un an, laissé sans abris près de 10 % de la population libanaise.

Cette offensive meurtrière est aussi un aveu de faiblesse de la part d'Israël. Begin a beau dire et beau faire, la cause palestinienne ne cesse d'accroître son capital de sympathie dans le monde. Même les pays occidentaux – pétrole oblige – se montrent de plus en plus sévères à l'égard de ses agressions criminelles. C'est ainsi que la France vient de demander officiellement à Tel-Aviv de « cesser ses incursions au Liban de même que le concours qu'Israël continue d'apporter à des groupes armés irresponsables » (Il faut entendre par là les milices conservatrices du commandant Hassad, en guerre avec le gouvernement libanais, qui collaborent ouvertement avec les forces sionistes).

Aux États-Unis mêmes, le conflit se creuse entre partisans acharnés du sionisme et ceux qui prêchent une solution modérée dans le conflit. Les relations américano-israéliennes deviennent plus tendues. Washington a même laissé entendre que si Israël n'arrêtait pas ses attaques, il pourrait se placer dans le camp arabe à l'ONU lorsque la plainte libanaise serait évoquée.

En Israël enfin, où la population subit les conséquences économiques dramatiques de la politique belliciste de Begin, le mécontentement va croissant.

Cent millions d'enfants en esclavage !

Le 24 août, le BIT (Bureau international du travail) a révélé que près de cent millions d'enfants dans le monde sont contraints de travailler, dont cinquante-deux millions dans l'industrie et l'agriculture. L'Inde vient en tête avec seize millions et demi d'enfants travaillant le plus souvent dans des conditions inhumaines (par exemple enfants de cinq ans travaillant seize heures par jour). La Colombie compterait trois millions d'enfants travaillant dans de très dures conditions, notamment dans les mines de charbon. Au Maroc, des manufactures de tapis font travailler des fillettes de sept à douze ans, sans rémunération sous le prétexte qu'il s'agit d'apprentissage, mais au-delà de douze ans, on les licencie pour prendre d'autres « apprenties ». La Thaïlande et Taïwan figurent aussi en bonne place, mais on signale aussi des cas en Italie où des enfants exécutent des travaux à domicile pour le compte des manufactures de chaussures. Enfin, en France même, des témoignages récents ont révélé que des enfants très jeunes étaient victimes de cette odieuse oppression. Ce rapport du BIT sur ces pratiques esclavagistes nous montre que l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine n'est pas l'apanage du 19e siècle, c'est une nouvelle preuve que la rapacité des capitalistes n'a pas de limites.

ZIMBABWE (RHODESIE)

Conférence le 10 septembre à Londres

MM. Nkomo et Mugabe, dirigeants du Front patriotique du Zimbabwe, ont accepté l'invitation du gouvernement britannique de participer à la conférence sur le Zimbabwe-Rhodésie qui doit s'ouvrir le 10 septembre à Londres. Montrant ainsi sa « volonté de trouver une solution négociée », le Front patriotique n'en réaffirme pas moins qu'il « estime que tout règlement constitutionnel souhaité doit être basé sur la liquidation complète des causes de la guerre, c'est-à-dire la dissolution du régime raciste et oppressif avec ses instruments de contrôle et son remplacement logique par un véritable gouvernement démocratique ».

ANTILLES

Les bananeraies anéanties



Le cyclone David qui vient de s'abattre sur la mer des Antilles a fait de très gros dégâts en Martinique et en Guadeloupe. En Martinique, la côte nord-est est la plus touchée : routes impraticables, réseau électrique détruit à 50 %, bananeraies complètement ravagées. En Guadeloupe, c'est la côte occidentale qui a subi les plus gros dégâts : bananeraies complètement ravagées, cultures maraichères détruites à 75 %, routes coupées et bateaux de pêche sinistrés à 80 %.

Le secrétaire d'État, Paul Dijoud, a été dépêché sur les lieux pour « *établir un bilan et apprécier le coût de la catastrophe afin de proposer au gouvernement de dégager les moyens nécessaires à la reprise d'une vie normale dans les deux départements* ».

Mais soyons certains, qu'une fois de plus, les aides et subventions diverses n'auront pour but que de dédommager les gros capitalistes. Quant aux masses travailleuses de Martinique et de Guadeloupe, qui verront leurs conditions de vie encore aggravées, le gouvernement colonialiste de Giscard s'en moque bien.

TCHAD

Un gouvernement provisoire

Le 21 août, les onze factions du Tchad ont conclu un accord à l'issue de la quatrième conférence de réconciliation nationale réunie à Lagos. Le gouvernement transitoire, nommé pour dix-huit mois, sera composé de membres de toutes les factions. Il aura notamment pour mission de préparer des élections libres devant donner naissance à un nouveau gouvernement. Une zone de cent kilomètres autour de N'Djamena, la capitale, sera démilitarisée. En outre, reconnaissant unanimement que la présence des troupes françaises constitue un obstacle à la recherche d'une réconciliation pacifique, tous les participants à la conférence ont demandé le retrait de ces troupes dès la formation du gouvernement transitoire.

Le cessez-le-feu entre factions sera contrôlé par des troupes neutres composées de contingents issus de plusieurs pays africains, à l'exclusion des pays riverains du Tchad. Une commission de contrôle indépendante chargée d'assurer l'application de ce cessez-le-feu sera créée. Présidée par le secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), elle comprendra des représentants du Libéria, du Nigéria, du Soudan, du Sénégal, du Congo, du Bénin, du Niger, de la Lybie et de l'Empire Centrafricain.

INDE

Dissolution de l'Assemblée nationale

A la suite d'une scission de la coalition au pouvoir, le 15 juillet, M. Desai, chef du gouvernement indien, remettait sa démission. Le président de la République, M. Reddy, chargeait alors M. Charan Singh de former un nouveau gouvernement qui prêta serment le 28 juillet. Mais le parti du Congrès, dont Indira Gandhi est le chef, a retiré le soutien promis à son gouvernement, et M. Charan Singh a dû démissionner à son tour. Devant l'impossibilité de trouver une majorité au Parlement, M. Reddy a dissout l'Assemblée nationale et de nouvelles élections auront lieu en novembre. Écartée du pouvoir après sa défaite aux précédentes élections de mars 1977, Indira Gandhi espère tirer profit de la division de ses adversaires et revenir bientôt à la direction des affaires.

URSS

La voix des syndicalistes commence à percer les murailles de plomb

Cela a dû se passer à l'aube : ces mauvais coups ont généralement peur du grand jour. Et cela n'a pas dû être une surprise pour eux : ils s'y attendaient et ils y étaient préparés. Eux, ce sont les trois dirigeants du SMOT (Organisation interprofessionnelle libre des travailleurs) : Vladimir Borissov, ouvrier électricien, Albina Yakoreva, sculpteur sur bois, et Nicolaï Nikitine, chauffeur de camion, arrêtés par le KGB le 4 août à Moscou.

Ils s'y attendaient car, en URSS aujourd'hui, il est considéré comme criminel et *« attentatoire à la sûreté de l'État »* d'oser réclamer une organisation syndicale qui défende réellement les intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Ils s'y attendaient car la première expérience tentée en ce sens, l'organisation de « syndicats libres » soviétiques, a été démantelée en quelques mois et tous ses dirigeants sont actuellement emprisonnés ou internés. Comme le sera sans doute Borissov, le fondateur du SMOT qui a déjà fait la cruelle expérience de neuf années d'internement psychiatrique.

Cela n'a pas empêché, le 28 octobre 1978, le SMOT de prendre la relève des syndicats libres décimés, en précisant ses objectifs :

— Lutter contre l'exploitation accrue des travailleurs soviétiques (augmentation illégale des heures de travail non payées, violation des règlements de sécurité, coupes sombres dans les salaires horaires...) ;

— Lutter contre un *« déclin dramatique de la qualité de la vie »*, du fait de la stagnation de l'agriculture et de l'inflation déguisée ;

— Dénoncer la corruption, l'extension de la « rééducation politique psychiatrique » — à l'origine appliquée aux seuls opposants politiques — aux travailleurs osant s'élever contre leurs conditions de travail.

Les objectifs étaient déjà présents dans la tentative de constitution d'*« association des syndicats libres »* à la fin 1977. Et les rescapés de cette expérience, tous ceux qui ne sont ni emprisonnés ni internés, ont rejoint le SMOT qui, à la différence de l'organisation précédente, regroupe des travailleurs actifs et pas simplement des chômeurs.

Il entend également lier les revendications économiques de la classe ouvrière et de tous les travailleurs au combat antifasciste pour les libertés démocratiques.

Voilà pourquoi il inquiète si fort les autorités du Kremlin. *« On nous craint »* déclare l'un de ses militants, *« car nous avons osé attaquer le régime dans sa citadelle. Nous disons que dans le régime du peuple, c'est le peuple qui est opprimé, et ça, ça leur fait peur... Nous voulons transformer la lutte individuelle en une résistance collective... »*.

Voilà effectivement un langage qui n'est pas fait pour plaire aux dirigeants du Kremlin. C'est ce qui explique l'acharnement brutal qu'ils mettent à s'efforcer de baillonner aussitôt toute initiative qui va dans ce sens.

Mais les voix des ouvriers, des travailleurs soviétiques qui dénoncent ce système prétendûment « socialiste » qui les exploite et les réprime commencent à percer les murailles qu'on veut élever autour d'eux.

Et elles commencent à être entendues. Un certain nombre de syndicalistes notamment ont commencé à se mobiliser un peu partout dans le monde pour se faire l'écho de ceux que l'on veut contraindre au silence. De plus en plus, leur cri sera entendu, y compris parmi leur propre peuple.

Annie BRUNEL

« Nous voulons transformer la lutte individuelle en une résistance collective... ».



Fête du journal « Le Canard de Nantes à Brest »

Le Canard de Nantes à Brest, journal diffusé en Bretagne, organise une fête d'automne à Guingamp les 8 et 9 septembre.

Comme l'indique le comité de rédaction dans son numéro hebdomadaire 44, *« nous voulons faire de ce week-end une occasion de rencontre entre les lecteurs, mais aussi l'équipe du journal et son public. La présence de nombreuses associations, l'organisation de débats n'ont d'autre but que de susciter des échanges (...) Derrière le spectacle nous espérons que s'instaure un échange fraternel entre des Bretons qui veulent changer la vie, un plaisir d'être là, de se reconnaître différents mais tous agissant pour une société plus humaine et moins répressive. Les artistes y aideront qui, tous à leur manière, expriment leur rage de vivre mieux au pays. »*

Au programme des *débats* du journal : *« Quelles actions syndicales contre les fermetures d'usines »* ; *« l'information et la presse en Bretagne »* ; et de nombreux autres organisés par plusieurs associations.

De nombreux acteurs, chanteurs, poètes bien connus en Bretagne se sont engagés pour le week-end. La fête aura lieu au jardin municipal de Guingamp (à la salle municipale en cas de pluie). Il est possible de camper à Guingamp ou à Pabu. 25 F pour deux jours ; 15 F pour une journée, 6 F pour le fest-noz.

ROMAN

« L'action de minuit »

L'action de *Minuit* se situe dans le courant de l'année 1930 à une période particulièrement tourmentée de l'histoire de la Chine. Mao Dun a fort bien dépeint les différentes forces qui s'opposaient alors : puissances coloniales occidentales, bourgeoisie compradore, bourgeoisie nationale, forces réactionnaires du Kuomintang, forces populaires qui mènent la lutte sous la direction du jeune Parti communiste.

Le style vivant et poétique où s'allient réalisme et romantisme font de *Minuit* une des œuvres les plus intéressantes de la littérature chinoise contemporaine, aux côtés de celles de Lou Sin et de Pa Kin.

Mao Dun qui est Président de l'association des écrivains chinois a été interviewé par Suzanne Bernard (auteur de *Rencontre avec un paysan révolutionnaire*) dans le No 2 de *Littérature chinoise* de 1979.

24 F prix de vente au Herbes sauvages. 70, rue de Belleville - Paris 20e.

HR MAGAZINE — Vu, lu, entendu

TELEVISION

MERCREDI 12 SEPTEMBRE
ANTENNE 2 21H40

« La télévision de demain »

C'est la première émission d'un nouveau magazine que propose Antenne 2 tous les deuxièmes mercredis du mois. Son but : présenter des découvertes scientifiques et techniques les plus récentes. « La télévision de demain » sera le premier thème choisi avec l'écran à cristaux liquides, de la taille d'une montre, la caméra à CCD grosse comme un paquet de cigarettes, le vidéo-disque, les fibres optiques, dix programmes de télévision dans une fibre de l'épaisseur d'un cheveu, les satellites de télévision directe qui devraient permettre aux Français de recevoir vingt-six chaines de télévision, et enfin, la télévision en relief.

Une émission qui risque d'être passionnante pour tous les curieux. Un seul défaut : sa programmation tardive à 21 h 40.

MERCREDI 12 SEPTEMBRE
ANTENNE 2 16h10

« Les copains d'ailleurs »

Jean Lou, gamin vivant dans un grand ensemble de la région parisienne, découvre les travailleurs immigrés qui vivent à côté de chez lui, dans le terrain vague.

MARDI 18 SEPTEMBRE
ANTENNE 2 20h35

« L'affaire Matteoti »

Les séléctions de Léon Cladel

C'est le 27 octobre 1922 que Mussolini organise la marche sur Rome qui le conduit au pouvoir. Il assoit progressivement son pouvoir, interdisant les journaux d'opposition, organisant l'épuration de l'administration. Les expéditions punitives contre les antifascistes se poursuivant, le 10 juin 1924 le député socialiste Matteoti fut enlevé et disparut. C'est à partir de 1925 qu'a lieu le tournant décisif vers la dictature fasciste du « Duce ». Une émission historique qui promet d'être intéressante avec dans le débat le fils du député Matteoti assassiné, un des fondateurs du Parti communiste italien et du traducteur du livre sur l'affaire Matteoti.

A travers l'affaire Matteoti, c'est la transformation progressive de la démocratie bourgeoise en dictature fasciste ouverte qui apparait en filigrane. Comment cela se produit-il ? A quel moment le grand capital utilise-t-il cette forme de domination sur les travailleurs ?

MARDI 11 SEPTEMBRE
ANTENNE 2 20h30

« Mais qu'est-ce qu'on va faire de lui »

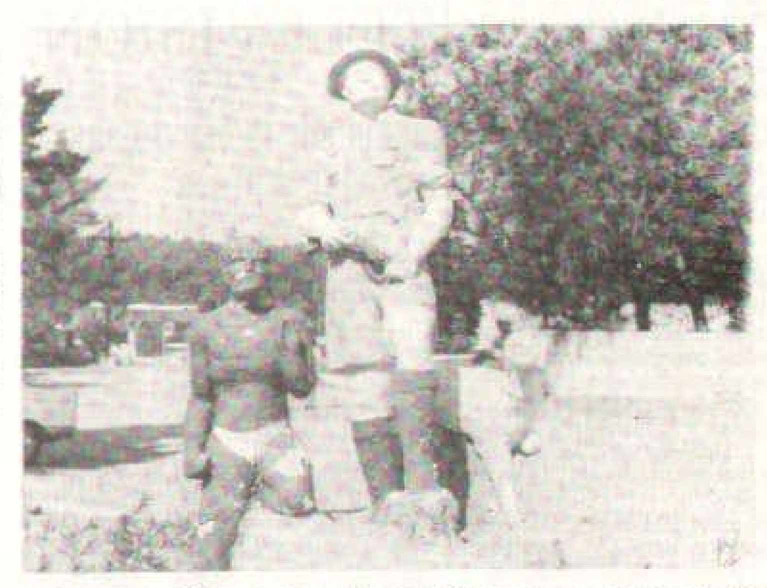
A la veille de la rentrée des classes, les *surdoués* font recette. Un film, *« I love you, je t'aime »*, montre une idylle amoureuse entre deux enfants *surdoués*. Certes, il serait malvenu de nier le fait que certains enfants sont extraordinairement en avance sur les autres pour ce qui est des résultats scolaires. Rien ne justifie de prendre ce prétexte pour accentuer la sélection à l'école. Cette sélection frappe particulièrement les enfants de travailleurs : 69 % des enfants de manœuvres ont un quotient intellectuel inférieur à la « moyenne » contre 18 % des enfants de cadres supérieurs. Déjà, les enfants sont triés à l'école à partir des résultats des tests, liés au milieu social. Les uns étiquetés « dyslexiques profonds » sont évacués vers les classes de pré-apprentissage et les autres vers les études longues et les postes de décision. Rien de plus tentant que de justifier cette sélection et cette hiérarchie par l'intervention de la nature qui favoriserait les uns plus que les autres.

Le débat risque d'être fort intéressant avec, notamment, le professeur Albert Jacquard, généticien.

Suite de la page 32

... Ce n'est pas l'égalité qui caractérise notre système, loin de là ! Eh bien ces messieurs voudraient revenir en arrière ! Ils prônent l'élitisme et l'aristocratie. Au niveau mondial, Pauwels déplore la baisse démographique des blancs de 25 % à 12 % de la population mondiale, « ce qui va changer l'énergie mentale du monde ».

Cette théorie se justifie, d'après la nouvelle droite, pour mettre les lois de la biologie en concordance avec la société. Pour eux, le fonctionnement de la société ne s'explique pas par les mécanismes économiques mais par les lois de la génétique, comme les sociétés animales !



Les revues *Elément*, *Nouvelle école* font souvent référence à des anthropologues de Prétoria en Afrique du Sud, pays de l'apartheid, basé sur le racisme.

La sociobiologie

Si nos tenants de la nouvelle droite s'élèvent contre l'universalisme et le productivisme, c'est au nom de la génétique et de la « *sociobiologie* ». La sociobiologie se fixe pour but d'étudier et d'expliquer le comportement humain par la biologie et la génétique. D'après les partisans de la sociobiologie, le quotient intellectuel de chaque homme est héréditaire à 80 %, le comportement humain de chaque individu serait principalement déterminé par son capital génétique. Outre la génétique, l'éthologie est appelée à la rescousse. L'éthologie est l'étude du comportement animal à partir d'observations faites sur les singes, les oiseaux et autres animaux qui montreraient que la structure familiale, la défense du territoire, la dominance des mâles, l'agressivité ont été inscrits dans les gènes au cours de l'évolution. Ils en déduisent que la famille, la hiérarchie, la domination des hommes sur les femmes, le racisme, ont été fixés dans l'espèce humaine par l'évolution. Les tenants de la sociobiologie rêvent du moment où la société sera dirigée scientifiquement par eux et où toutes les sciences humaines ne seront plus que des branches de la sociobiologie.

Une élite d'individus surdoués génétiquement qui impose sa hiérarchie à la masse inférieure au moyen d'un Etat fort, voilà la justification de la dictature fasciste !

Pourquoi maintenant ?

Ces gens qui sont dans les allées du pouvoir ont commencé leurs compilations à partir de mai 1968 (le GRECE * a été fondé en 1968) dans le but de donner une nouvelle légitimité idéologique à la bourgeoisie secouée par les luttes des travailleurs. Leur apparition coïncide aussi avec le dépérissement du gaullisme. Ils sont anti-américains mais ne sont pas étroitement chauvins. A l'heure des monopoles de taille mondiale, ils se réclament de l'Europe et d'une Europe forte. A l'opposé des nouveaux philosophes, ils ne se contentent pas de critiquer le « *totalitarisme* » au nom des droits de l'homme. Eux, d'abord, ne parlent pas des droits de l'homme, les hommes étant inégaux. Ils demandent un Etat fort, condition de la hiérarchie basée sur l'élite génétique des meilleurs. Ils ne se contentent pas de critiquer le marxisme, ils avancent toute une conception de la société avec un langage scientifique. Des conceptions qui donnent froid dans le dos quand on voit qu'ils citent dans leur revue des anthropologues d'Afrique du Sud ou bien des théoriciens qui ont régné sur la science nazie il y a quarante ans, comme le fait Robert de Herte dans *Eléments*.

En 1941, Ottmar Von Verschuer, directeur de l'Institut d'anthropologie et de génétique humaine à l'université de Berlin, se félicite dans un manuel d'« eugénique » de ce que « le guide de l'ethno-empire allemand soit le premier homme d'Etat à avoir fait des données de l'hérédité biologique et de l'eugénisme(*) un principe directeur de la conduite de l'Etat ».

Ces théories sur l'inégalité éclatent au moment où l'échec du Programme commun a laissé un vide sur la scène politique, au moment aussi où la politique agressive du social-impérialisme russe et ce qui se passe au Vietnam laissent beaucoup de gens inquiets sur le socialisme et son avenir. Ces idées sont avant tout dirigées contre le marxisme, l'idéologie la plus égalitaire. Elles apparaissent en général en période de crise économique, au moment où les exploiteurs ont de plus en plus de mal à faire accepter les sacrifices aux travailleurs. Ces idées anti-égalitaires, fascistes et racistes peuvent servir à un pouvoir musclé pour faire accepter sa domination sur les travailleurs et sur les pays du tiers monde. Déjà, de nombreux scientifiques de renommée mondiale (généticiens, biologistes) ont violemment dénoncé ces tentatives de détournement de la science. Il s'agit notamment des professeurs Jacquard, Lewontine et Langaney.

A chacun sa place ! Et que personne ne bouge !

Dans la Grèce antique, on essayait de persuader les hommes que leur destin était fixé une fois pour toutes par les dieux. Au Moyen Age, c'est par la Providence, par la volonté de Dieu, qu'un homme se retrouvait châtelain et un autre laboureur. Chacun à sa place et que personne ne bouge ! Puisque telle était la volonté de Dieu.

Aujourd'hui, certaines voix inquiétantes nous parlent d'inégalités naturelles, biologiques héréditaires inscrites en nous du fond des âges, dans nos cellules et dans nos chromosomes.

La réussite dans la société étant liée au patrimoine génétique reçu par chaque individu, ceux qui réussissent sont « les plus doués » ayant un fort quotient intellectuel. Ce quotient intellectuel dépendrait, lui, à 80 % de l'hérédité et à 20 % du milieu et de l'éducation. Si vous n'êtes pas contents, si vous êtes exploités, c'est que vous n'êtes pas doués, vous n'avez qu'à vous en prendre à vos gènes, à vos chromosomes et à la nature qui vous à défavorisés.

Le quotient intellectuel est-il inscrit dans l'hérédité au même titre que la couleur des yeux ou celle des cheveux ? Certains, comme les tenants de la nouvelle droite, l'affirment.

Fais gaffe, mon papa a un gros quotient intellectuel

On l'appelle quotient intellectuel ou QI. il détermine si vous êtes parmi les éléments « arriérés », parmi les éléments brillants ou dans l'élite, si vous êtes en haut ou en bas de l'échelle sociale : OS ou PDG. C'est à lui qu'on fait appel pour justifier le racisme et l'oppression des Noirs. Jensen, psychologue américain, inspirateur des tenants de la nouvelle droite en France, déclarait, il y a plus de dix ans, aux USA, provoquant un véritable scandale : « *Le quotient intellectuel des Noirs est inférieur de quinze points à celui des Blancs (...) L'intelligence est due pour 80 % à l'hérédité et 20 % au milieu.* »

Ces propos intervenaient en pleine lutte des Noirs pour les droits civiques.

En fonction de quels critères établit-on ce quotient intellectuel ? Fait-il partie des caractères transmissibles d'une génération à l'autre ? Est-il inné ? A-t-on pu déterminer les gènes qui seraient à l'origine de l'intelligence ?

Nouvelle droite

Qui sont-ils ?

Qui sont-ils ? Qui sont ces gens pour défendre de telles théories ? Pour la plupart, ils sont au GRECE : Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne (la Grèce est la référence favorite de la nouvelle droite). Le GRECE publie la revue *Eléments et nouvelle école*. Les membres du GRECE dont le plus connu est Alain de Benoist ont pour tribune le *Figaro-Magazine*, journal de M. Hersant. On y trouve Patrice de Plunkette, Jean-Claude Vallat, Yves Christent et Alain de Benoist. Ce dernier dirige aussi les Editions *Copernic* qui éditent les livres comme *Race et intelligence*, *Vu de droite* et *Inégalité de l'homme*. Le GRECE a investi dans les années 70 l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* mais il y a eu désaccord, le GRECE prônant l'anti-américanisme, l'avortement et le paganisme. Jean Cau, Jean Anouilh, Michel Droit, Giono, Trémois ont collaboré au GRECE. Beaucoup de membres du GRECE viennent du groupe fasciste *Europe Action*.

Alain Benoist dirigeait la revue Europe Action sous le pseudonyme de Fabrice Laroche. Au club de l'Horloge, autre chapelle de la nouvelle droite, on trouve Yvan Blot, énarque, chef de cabinet d'Alain Dewaquet, secrétaire général du RPR et ancien membre du cabinet de Poniatowski.



L'inégalité : un thème sans cesse martelé par la « nouvelle droite ». Un moyen pour justifier l'oppression et l'exploitation des monopoles.

Des liens avec le pouvoir

Ces idéologues ont pour particularité d'écrire beaucoup, de sortir des grandes écoles et d'être proches des giscardo-centristes. On a parlé d'Alain de Benoist à propos du livre de Poniatowski, *L'Avenir n'est écrit nulle part*, qui développe les thèses sur la base génétique du quotient intellectuel. On a parlé d'eux pour le dernier livre de Médecin et pour celui de Malaud.

La sélection des meilleurs, des plus doués naturellement, a déjà fait ses preuves à Auschwitz, Buchenwald, Dachau.





Suite de la page 29

Hamilton :

Hamilton écrit : « Certains traits souvent considérés comme purement intellectuels, par exemple comme la discrimination raciale, ont de profondes racines dans notre passé animal et reposent donc très probablement sur des fondements nettement génétiques ».

Herstein:

« Il est difficile de prétendre qu'une redistribution des richesses et du capital peut résoudre la lutte des classes s'il s'avère qu'un facteur plus important que les facteurs économiques distingue les classes antagonistes ».

Les premiers tests de quotient intellectuel sont dûs à Francis Galton au 19e siècle (auteur de *Hereditary Genius*). Il entendait prouver que les grandes familles de Grande-Bretagne avaient été sélectionnées dans la lutte sociale pour la survie des plus adaptées du fait de leur caractère biologique supérieur. Son but était de montrer que toute réforme sociale était vaine, qu'il fallait enrayer la décadence de l'espèce humaine et notamment les aptitudes intellectuelles de la race blanche en déclin depuis le siecle de Périclès (*). Il voulait une amélioration qualitative de la race, l'eugénisme (*), par des voies biologiques en écartant tout ce qui était inférieur.

C'est par des tests de mesure de l'acuité sensorielle, de l'aptitude à évaluer les différents poids qu'il mettait dans les mains de ses patients, de mesure des différentes intensités de de son de haute fréquence qu'il entendait séparer le bon grain de l'ivraie, donner à l'intelligence un caractère physique non appris donc inné.

Echec pour Galton. Ces tests ne permettaient pas d'opérer une différenciation entre les brillants enfants de grandes familles et les éléments « arriérés » des classes populaires. Tous obtenaient des résultats équivalents.

Les tests mesuraient certaines aptitudes sensorielles mais ne distinguaient pas les « arriérés » des brillants. Cette différenciation fut obtenue par Binet, un psychologue suisse qui poursuivait d'autres buts que ceux de Galton. Il élabora certains exercices en fonction du niveau scolaire moyen d'élèves par catégorie d'âge donné. D'autres exercices d'un niveau plus élevé devaient permettre de repérer et de classer à part les élèves brillants. Ces tests toujours utilisés en France ne mesurent pas un niveau d'intelligence mais ils enregistrent des variations, des écarts à partir de ce que l'on considère comme la moyenne d'une tranche d'âge donné de un à quinze ans. Comment mesurer quelque chose qui n'est toujours pas défini ? Ces tests regroupant les enfants par tranche d'âge devaient prouver que le capital « inné » d'intelligence évoluait avec la croissance.

« L'intelligence, c'est ce que mesurent mes tests »

Les questions sont composées d'exercices d'arithmétique, d'interrogations de vocabulaire et de connaissance générale, ainsi que la compréhension de situations décrites sous forme littéraire, ce qui demande une certaine familiarité avec le vocabulaire. Ces tests ne mesurent aucunement l'intelligence, mais des comportements acquis propres aux enfants des milieux cultivés ou aisés. Exemple la question : quelle est la différence entre un violoncelle et un piano ? Ils donnent des variations de niveau par rapport à une tranche d'âge.

Quand on lui demandait de définir l'intelligence, Binet répondait : « L'intelligence, c'est ce que mesurent mes tests » ! De fait, ils ne servent qu'à sanctionner les enfants des travailleurs qui ont du retard sur le programme scolaire pour les envoyer plus tôt à la production et à pousser ceux des classes privilégiées. Soixante pour cent des enfants de manœuvres ont un quotient intellectuel inférieur à la moyenne, contre seulement dix-huit pour cent des enfants de cadres.

En effet, dans la société de classe, les enfants ont sensiblement le même quotient intellectuel que celui de leurs parents. Et c'est justement la permanence d'un même quotient intellectuel dans une famille ou dans un milieu qui permettrait à Jensen de parler d'hérédité du quotient intellectuel. Alors que les tests ne font que sanctionner l'inégalité des classes sociales devant l'éducation et le rôle d'une école qui reproduit les classes sociales, 23 % des enfants de cadres quittent « en retard » l'école primaire contre 64 % des enfants d'ouvriers spécialisés. L'expérience a montré que lorsque c'était un examinateur noir qui faisait passer les tests à un jeune noir, son quotient intellectuel augmentait de quatre points !...

La génétique

Mais que vient faire la génétique dans cette galère ? En quoi ces raisonnements, ces comportements culturels sont-ils imputables au patrimoine génétique de chaque individu ou race ? Est-il vrai que ce quotient intellectuel « mesuré » par les tests est héréditaire à 80 % ? Il serait faux et absurde de prétendre que l'intelligence n'a rien à voir avec le génotype (*). Les phénomènes chimiques qui se déroulent dans notre cerveau n'existeraient pas sans l'information apportée par le patrimoine génétique. Mais il est vain d'essayer de mesurer la part du milieu social et culturel et la part des gènes. Tout caractère est d'une façon ou d'une autre influencé par les gènes. Les gènes ne s'expriment, ne fabriquent une protéine que lorsqu'ils sont sollicités par un environnement précis. S'ils ne le sont jamais, la faculté peut s'atrophier. Une partie de l'héridité ne passe dans les faits que lorsqu'elle est en interaction avec le milieu. Le professeur Jacquard, généticien des populations, de renommée mondiale, prend l'exemple de la flamme de la bougie. Dans quel pourcentage la flamme est-elle due à la cire, à l'air, à la meche ? Personne ne s'est aventuré à répondre à cette question : *« Ce que fournissent les gènes, ce sont les méthodes de fabrication des cellules, des substances chimiques qui interviennent dans les synapses (connexion entre les cellules, les neurones, etc.) Mais cette fabrication ne peut se réaliser sans l'apport extérieur de toutes les substances nécessaires »* poursuit le professeur Jacquard. Il est encore moins sérieux de parler d'un gène de l'altruisme ou de l'homosexualité, comme les sociobiologistes le font. Ce n'est pas sérieux quand on sait que pour un



caractère aussi simple que la couleur des yeux, caractère mesurable (la couleur, c'est un certain nombre de vibrations), il faut au moins deux à quatre gènes responsables. Les généticiens parlent d'un ensemble de gènes. Ils ne s'aventurent pas à situer ni à nommer les gènes responsables de la compréhension. Voici ce qu'écrit François Jacob, prix Nobel de médecine : *« Nous étudions les gènes, ces supports de l'hérédité. Ce qui nous a permis d'avancer dans la connaissance de phénomènes bien précis, comme certaines maladies dites « génétiques » qui se transmettent héréditairement. Mais nous ne pouvons pas, pour le moment, déduire de ce que nous savons des gènes une connaissance quelconque des performances intellectuelles d'un individu ».*

Si l'on ne peut formuler des hypothèses en matière de génétique de l'intelligence, il est par contre impossible de nier l'influence du milieu social, des conditions d'existence et de production.

Les tests et leur signification sociale

Les questions des tests font référence à des situations sociales que sont loin de partager tous les enfants et, en particulier, ceux des travailleurs. Par exemple : « *Que ferais-tu si on t'envoyait chercher du pain et que le boulanger te réponde qu'il n'y en a plus ?* ». Voici les bonnes réponses : « *En trouver ailleurs ; en demander à une voisine ; acheter des biscottes, prendre du pain de mie* ». Et la mauvaise : « *Demander quand il y en aura pour revenir en chercher plus tard* ».

« *Quand on est en retard pour arriver quelque part, que faut-il faire ?* ». « *Il faut se dépêcher, courir, se presser, prendre un taxi* ».

Ceux qui sont issus d'un milieu aisé répondront pain de mie et taxi ; les autres, enfants de travailleurs pour la plupart, obtiendront de mauvais résultats et consignés sur un dossier qui vous empêche de poursuivre vos études et vous fait atterrir dans un atelier d'usine.




Les tests mesurent une gamme de connaissances mais ne peuvent mesurer l'intelligence.

Les conditions de nutrition de la mère pendant la grossesse sont très importantes pour le développement des cellules cérébrales. De même que la nutrition de l'enfant durant sa croissance.

Géographie de la faim et de l'intelligence

Une expérience a été faite sur les animaux : si l'on prive de protéines des femelles de rats fécondées, on provoque la naissance de petits dotés d'un nombre réduit de cellules cérébrales. Lorsque les protéines absorbées par la mère ne représentent que 8 % de son alimentation (le taux normal est de 27 %), le poids du corps des petits à la naissance est de 30 % inférieur à la norme et le nombre de cellules cérébrales, de 20 %. C'est ce qu'explique Elie Schnour dans *le Cerveau de la fin*.

Chez l'homme, la malnutrition peut avoir des conséquences sur le développement mental du petit. Il existe deux périodes critiques de « *poussée de croissance* » chez le bébé pour ce qui est des cellules cérébrales : entre la 5e et la 20e semaine de grossesse de la mère ; entre la 25e semaine de grossesse et la 2e année après la naissance. Si pendant ces intervalles, l'enfant ne reçoit pas une nourriture suffisante en quantité et en qualité, il en restera marqué toute sa vie, son intelligence ne se développera jamais complètement. Enfin, pour en finir avec les arguments des tenants de l'hérédité, on a fait des tests sur des jumeaux monozygotes (jumeaux issus d'un même œuf) qui ont strictement le même patrimoine génétique. Sur des jumeaux élevés séparément et dans des milieux sociaux culturels différents, on a constaté des écarts de QI significatifs. D'autres expériences vont plus loin et prouvent l'importance du milieu socio-culturel et de la classe sociale. Trente-deux enfants de parents défavorisés ont été adoptés par des familles aisées. Les conclusions ont montré que 31% des enfants restés dans leur famille naturelle redoublaient leurs classes, contre 11 % de leurs frères et sœurs adoptés, 25 % d'échecs graves existaient chez les premiers (orientation vers les classes de perfectionnement) contre 2 % seulement chez les seconds. Le milieu est déterminant, plus que l'hérédité.

Avancer de fausses théories scientifiques comme de dire que l'intelligence n'est qu'héréditaire, sur l'existence d'une élite génétique, c'est utiliser la science pour maquiller une théorie appliquée systématiquement et dans toute son horreur il y a quarante ans en Allemagne jusqu'au génocide.

L'eugénisme : Galton devint le fondateur de l'eugénisme. Il se fixa pour but l'amélioration qualitative de « la race » par des voies biologiques et sa défense en empêchant « les races et les classes inférieures de détériorer cette qualité générale ».

Le génotype, c'est l'ensemble des gènes d'un individu (plusieurs millions). Ces gènes (dont les supports sont les molécules d'ADN) sont visualisés au microscope sous forme de bâtonnets appelés chromosomes. Y sont inscrits les caractères transmissibles d'une génération à l'autre.

Le phénotype (*), c'est l'apparence extérieure d'un individu, conséquence de l'interaction entre le milieu, l'environnement et les gènes.

Périclès. Homme d'État grec du 5e siècle avant Jésus Christ. Son siècle marque l'apogée de la puissance grecque et l'épanouissement des arts et des lettres.

Nouvelle droite, Vieilles idées !

Génétique, sociologie, nouvelle droite, inégalité, voilà des mots qu'on a vus souvent dans les journaux et été et qui suscitent une violente polémique. Pourquoi ? Ceux qui se rangent sous l'étiquette de la « Nouvelle droite » n'hésitent pas à affirmer haut et fort que l'homme est principalement déterminé par son patrimoine génétique, que le quotient intellectuel est héréditaire à 80 % et que la cause de tous nos maux, tenez-vous bien, c'est l'égalitarisme.

Les récentes découvertes de la génétique et de la sociologie permettraient de l'affirmer. Ils en appellent au dégagement d'une hiérarchie naturelle basée sur les meilleurs, les plus forts, ceux qui ont un quotient intellectuel plus développé attribué par la nature.

Ces idées sur l'inégalité ne sont pas nouvelles. On les a entendues en Allemagne, sous Hitler. Mais aujourd'hui ces thèmes se dissimulent sous un vernis scientifique. Ils sont développés dans un magazine appartenant à Hersant, premier groupe de presse français. A la base des théories de la nouvelle droite, cette idée de hiérarchie naturelle basée sur les aptitudes génétiques de chaque individu vient à point pour justifier l'exploitation de la masse des travailleurs par une poignée de requins, en pleine crise économique. Qui sont ces nouveaux droitiers ? Qu'est-ce que la sociologie ? Quels sont leurs liens avec le pouvoir et pourquoi ces vieilles idées resurgissent-elles maintenant ?

C'est toute une conception fasciste de la société et du monde que développent les tenants de la nouvelle droite. Voici ce qu'ils disent : « *Aucun homme n'est l'égal de l'autre, ils naissent différents, inégaux, inégalement doués de par leur hérédité et leurs gênes (leurs chromosomes)* ». Pour Alain de Benoist, un des leaders, « *Liberté, égalité, fraternité contient une contradiction dans les termes.* » Pour lui, l'égalitarisme, la réalisation de l'égalité complète implique la limitation des libertés et la pénalisation des mieux doués. Il faut, poursuit-il, « *une concurrence créatrice qui aboutisse à une certaine liberté* ». En effet, pour la nouvelle droite, deux mille ans d'égalitarisme dû à l'influence judéo-chrétienne (tous les hommes sont frères) et à sa version laïcisée, le marxisme, ont transformé les Européens en une « *masse d'assistés sans appétit, sans ressort sans aucun goût de l'effort* ». Il faut que l'homme libre européen repousse la « *civilisation de consommation de masse à l'américaine* », autant que le « *goulag soviétique des masses travailleuses* ». Le surhomme contre la « masse ». A la masse « *exclusivement préoccupée d'emploi, de niveau de vie, de pouvoir d'achat* », il oppose « *l'homme libre européen* » qui doit renouer avec son passé païen où certains hommes étaient les égaux des dieux.

Cet homme libre, selon Pauwels, se caractérise par le goût de la possession de soi, le besoin d'aventure personnelle, « *la volonté de se surpasser pour s'accomplir soi-même ; le sentiment esthétique tragique et héroïque de la vie.* » On avait entendu pareille chose pour définir le surhomme aryen, dans la bouche d'Hitler. Au sein de la société, les nouveaux droitiers prônent « *une concurrence stimulante* », l'inégalité pour que les meilleurs (ceux qui ont le plus fort quotient intellectuel), les mieux doués génétiquement gouvernent le troupeau des moins doués. Voilà déjà qui fait frissonner